acsed orange
Association des cadres supérieurs et dirigeants

Octobre
2020

# Un autre regard sur l'actualité

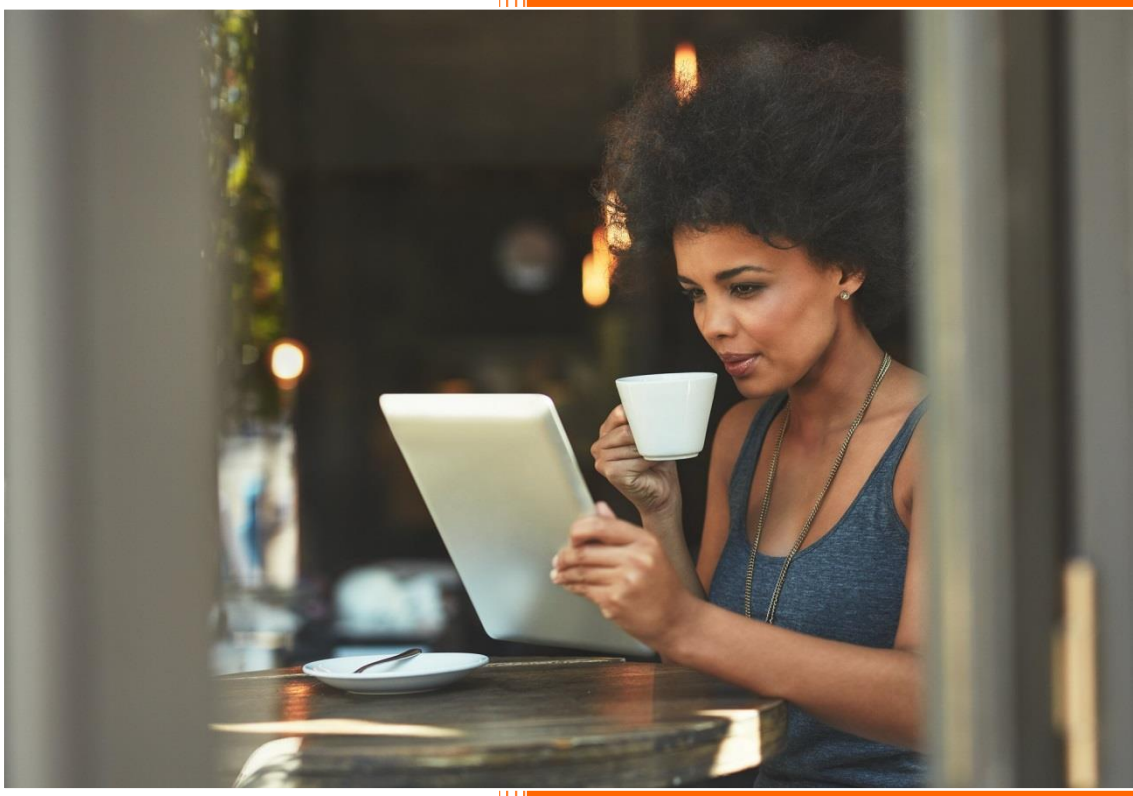

**Rédigé par la commission Veille,
Stratégie & Développement digital**

| | |
|---|---|
| **1)Réseaux, sécurité des données – Très hauts débits (THD),**<br>**4G, 5G** | -A Lille, Martine Aubry met en place un moratoire sur la 5G qu'O.Cédric dénonce comme une « tartufferie » ; le gouvernement cherche à rassurer.<br>-Proximus et Orange écartent Huawei et misent sur une 5G européenne<br>-Orange dégaine ses premiers forfaits 5G<br>- Les opérateurs Orange et Free pourraient mutualiser leurs réseaux |
| **2) High-tech : Innovations, Nouveaux usages, Cyberdéfense,**<br>**Cloud- IA** | -Campus cyber va s'installer à la Défense<br>-L'encadrement de l'intelligence artificielle est une priorité (plusieurs avis : l'informaticien et philosophe Ganascia (professeur au laboratoire informatique de Sorbonne Université LIP-6, président du comité éthique du CNRS, livre blanc européen, OCDE… |
| **3) nouveaux territoires (maison connectée,**<br>**E-santé…)** | -OBS regroupe ses activités dédiées à la santé au sein d'Enovacom (filiale acquise en 2018)<br>-Le Conseil d'Etat demande au Health Data Hub des garanties supplémentaires pour limiter le risque de transfert vers les USA. |
| **4) Orange Bank**<br>**Orange Money**<br>**Solutions de paiements** | -Le palmarès des meilleures banques réalisé par Meilleurtaux.com : Les banques en ligne restent imbattables, en dépit des efforts des réseaux pour maitriser leurs frais.<br>-Le comparateur Panorabanques a comparé les offres de cartes à autorisation systématiques : attention ! L'autorisation se donne après consultation du solde.<br>-Banque en ligne : 410€ de bonus pour ouvrir un compte gratuit : il suffit d'ouvrir un compte chez plusieurs banques offrant un bonus : meilleure offre Boursorama lors du Pink Weekend.; |
| **5) Concurrence, Régulation, Fiscalité** | -L'Arcep valide la prolongation de l'accord d'itinérance entre Free et Orange ce que conteste les autres opérateurs<br>-Consultation publique sur la transposition de la directive "Services de médias audiovisuels" : il y a urgence à transposer la directive européenne dont le délai était fixé au 19 septembre 2020<br>-Le RGPD, 3 ans après : les entreprises ont gagné en maturité avec désormais des DPO (« data protection officer » : 21000 en 2020 contre 19000 en 2019)<br>Isabelle de Silva, présidente de l'Autorité de la concurrence (France) souligne le besoins d'outils nouveaux, mais flexibles pour encadrer les plates-formes numériques suite à l'intiative de la Commission Européenne avec notamment le Digital Markets Act qui promet aussi un « nouvel outil de concurrence « fondé sur l'analyse du marché et non la recherche d'infraction. |
| **6) Consolidation des télécoms,**<br>**Convergence télécoms/médias,**<br>**Audiovisuel,** | -Iliad cède une partie de ses tours mobiles en Pologne et a fait une OPA amicale à 2,2 milliards d'euros sur l'opérateur mobile polonais Play<br>-Le gouvernment lance TousAntiCovid, la nouvelle application de traçage Française (nouveau naming, toujours sur le |



**Les documents sont la propriété exclusive de l'ACSED, toute diffusion ou reproduction est formellement interdite sans autorisation préalable du secrétariat général de l'ACSED.**

| | |
|---|---|
| **Contenus,**<br>**Coronavirus** | protocole souverain ROBERT, peu d'évolutions significatives sauf la mise à disposition d'informations supplémentaires sur l'applications) |
| **7) Les géants du Net, neutralité du Net** | -Télécoms : Nokia choisit Google pour son infrastructure informatique<br>-Apple fait passer ses iPhones à la 5G (L'iPhone 12 est proposé à 799 dollars et existence d'une version iPhone 12 mini à 699. La gamme d'iPhone Pro et Pro Max est proposée respectivement à 999 dollars et 1099 avec pour objectif de s'adresser à ceux qui font tout sur le mobile au lieu du micro-ordinateur<br>-Taxe numérique mondiale : un enjeu de 100 milliards de dollars par contre l'avenir se joue sur le plan politique (position allemande et française différente); le Plan OCDE est loin d'une adoption, les intérêts financiers sont importants, B. Lemaire est prêt à faire une taxation à la française si besoin en fin d'année.<br>- Les Gafa affichent une santé insolente : performances des 4 Gafa= 228 milliards de dollars de recettes et 38 milliards de bénéfices entre juillet et septembre. |
| **8) Business : données économiques, chiffres clefs,**<br>**perspectives et stratégie du secteur** | -Huawei ouvre un centre de recherche rue de Grenelle avec 30 chercheurs (Huawei a dans le monde, 90 000 dans la R&D où ont été dépensé 19 milliards de dollars)<br>-Semi-conducteurs : Trump frappe la Chine sur son point faible : depuis le 15 sept 2020, impossible pour Huawei de se procurer de composants fabriqués avec la technologie américaine. A noter : ses fournisseurs de semi-conducteurs comme le taiwanais TSMC ou les coréens Samsung et SK Hynix ont cessé leurs livraisons conformément aux demandes de sanctions des USA. |
| **9) Tendance des marchés financiers, Gouvernance, Actionnariat, Orange** | -Orange déclenche la vente de son réseau rural de fibre optique<br>-Le projet de cotation d'Orange Cyberdefense fait débat. |
| **10) RSE, Communication RH/Nominations**<br>**Innovations managériales**<br>**Environnement** | -Elizabeth Tchnoungui surnommée « la diplomate » arrive chez Orange pour piloter la RSE<br>-Publication du rapport de l'ONU sur son plan de développement durable et notamment sur les ODD (17 priorités) : Orange y contribue<br>-Fairphone « le petit poucet qui veut tout changer de l'intérieur' mène des chantiers pour concevoir des appareils durables, tirer vers le haut socialement et écologique. |

**ACSED** : **A**ssociation des **C**adres **S**upérieurs **e**t **D**irigeants

57, rue Albert
75013 Paris / France

Téléphone : 01 45 86 07 45
Télécopie : 01 45 86 85 99

email : acsed-orange@orange.fr
web : http://www.acsed-orange.com

**Les documents sont la propriété exclusive de l'ACSED, toute diffusion ou reproduction est formellement interdite sans autorisation préalable du secrétariat général de l'ACSED.**

| | |
|---|---|
| | -Management / Reconversion : le numérique élargit les voies professionnelles ; Pôle emploi a publié 278 160 offres d'emploi sur les métiers du numérique au S12020 soit 25,6% de plus qu'au premier semestre 2019.<br>-France Stratégie : « Maîtriser la consommation énergétique du numérique : le progrès technologique n'y suffira pas ».<br>- L'application Scandys améliore la lecture pour les malvoyants |

# 1- Réseaux, sécurité des données – Très hauts débits (THD), 4G, 5G

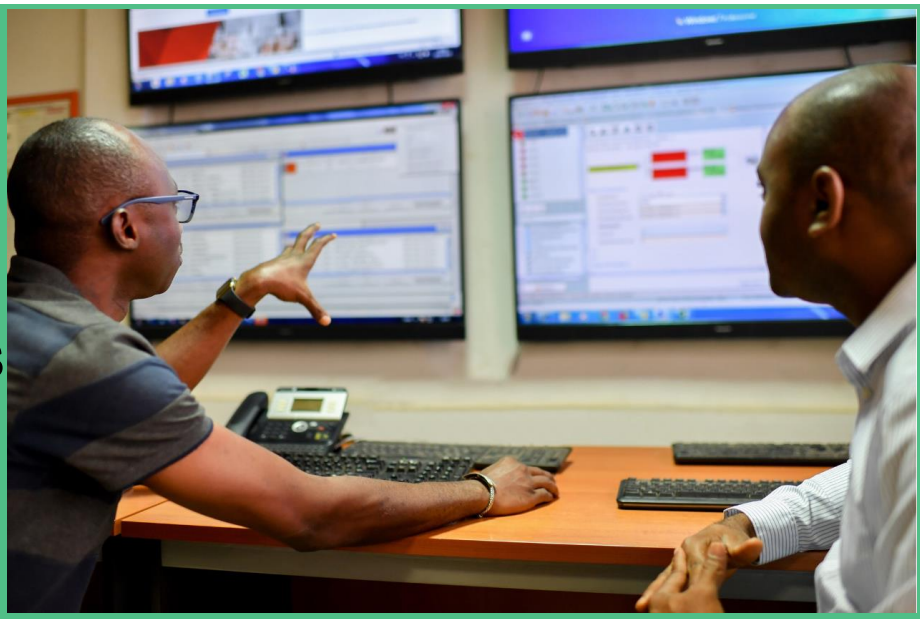

**A Lille, Martine Aubry met en place un moratoire sur la 5G**

*Le Monde – 13/10/2020*

Le conseil municipal de Lille a voté un moratoire. Selon Akim Oural « Martine Aubry n'est ni pour ni contre mais se pose des questions qui sont de sa responsabilité vis-à-vis des Lillois ».

O. Cédric s'interroge sur le revirement de position (Le Parisien, twitter) car en septembre 2019 Akim Oural vantait les mérites de la 5G et toute l'équipe de Martine Aubry considérait que la 5G était un formidable outil pour l'environnement.

Conséquence du moratoire : la ville de Lille va surseoir sur son territoire à toute autorisation d'implantation ou d'allumage d'antennes tests liées à la technologie 5G jusqu'à la publication du rapport de l'agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) en 2021.

**ACSED** : **A**ssociation des **C**adres **S**upérieurs **et** **D**irigeants

57, rue Albert
75013 Paris / France

Téléphone : 01 45 86 07 45
Télécopie : 01 45 86 85 99

email : acsed-orange@orange.fr
web : http://www.acsed-orange.com

© **Les documents sont la propriété exclusive de l'ACSED, toute diffusion ou reproduction est formellement interdite sans autorisation préalable du secrétariat général de l'ACSED.**

Arguments de Martine Aubry : la santé publique, la dimension économique dans le contexte financier difficile du Covid-19 (l'argument  la sobriété numérique et l'opportunité du déploiement de la 5G.

**5G : comment le gouvernement veut rassurer.**
*Le Parisien – 11/10/2020*
**Cédric dénonce la « tartufferie » du moratoire contre la 5G voté à Lille.**
*Les Echos – 12/10/2020*

Cédric O, le secrétaire d'Etat au Numérique, annonce de nouvelles mesures de contrôle d'exposition des citoyens aux ondes des téléphones.

Commentaire de Cédric O, secrétaire d'Etat au numérique sur le moratoire adopté par Martine Aubry et la municipalité de Lille sur la 5G :
« *Cette décision est une tartufferie incompréhensible venant d'une ancienne ministre. Dire qu'il y a encore des incertitudes sur la 5G c'est mentir aux français. Si Martine Aubry a des doutes, il faut qu'elle prenne le temps de lire les études scientifiques* »
« *Je ne comprends pas où sont le courage et la responsabilité politique des élus qui appellent à un moratoire tant à Lille avec Martine Aubry qu'à Grenoble avec Eric Piolle ; ils savent très bien qu'ils ont besoin de la 5G pour éviter la saturation des réseaux ; l'attitude d'Anne Hidalgo qui refuse un moratoire à Paris est plus courageuse et responsable* »
« *Les maires ne peuvent pas empêcher le déploiement…la 5G sera en place d'ici à la fin de l'année ; nous allons rassurer les maires en systématisant l'information avant l'implantation de nouvelles antennes et renforcer les contrôles des téléphones qui sont encore plus que les antennes sources d'exposition ». Nous attendons le rapport de l'Anses prévue en mars 2021 sur la dangerosité ou pas de la 5G ; on sait à ce jour que l'exposition des français aux ondes est 150 à 200 fois inférieure aux limites reconnues dans le monde ».*

Position S Richard : *on ne va pas forcer les Français et les maires en particulier, à accepter quelque chose dont ils ne veulent pas » Juillet 2020*

**Proximus et Orange écartent Huawei et misent sur une 5G européenne.**
*L'Echo – 10/10/2020*
Proximus travaillera avec le duo Ericsson (le suédois pour la partie sensible le cœur du réseau) et Nokia (le Finlandais s'occupera des antennes).
Orange fera également confiance à Nokia pour l'installation de ses antennes (annonce prévue l'an prochain selon Orange).

Pour rappel *:* **Proximus** est un **opérateur** de télécommunications mobile belge entre 1994 et 2006, puis une marque commerciale de **Belgacom**. En 2010, la société **Proximus** est absorbée par **Belgacom**. Depuis 2014, tous les services de **Belgacom** sont commercialisés sous la marque **Proximus**.

**ACSED** : **A**ssociation des **C**adres **S**upérieurs **et** **D**irigeants
57, rue Albert
75013 Paris / France
Téléphone : 01 45 86 07 45
Télécopie : 01 45 86 85 99
email : acsed-orange@orange.fr
web : http://www.acsed-orange.com

**Les documents sont la propriété exclusive de l'ACSED, toute diffusion ou reproduction est formellement interdite sans autorisation préalable du secrétariat général de l'ACSED.**

Des antennes 5G sont déjà en place, comme ici à Vélizy-Villacoublay (Yvelines).

@presseorange

Opérationnelle à partir de décembre 2020, la #5G sera disponible chez @orange avec différents forfaits accessibles au grand public https://www.lemondeinformatique.fr/actualites/lire-orange-degaine-ses-premiers-forfaits-5g-80639.html

*https://www.lemondeinformatique.fr/actualites/lire-orange-degaine-ses-premiers-forfaits-5g-80639.html*

Hors promotion et fidélité, les forfaits 4G compatibles 5G d'Orange s'affichent entre 39,99€ et 94,99€ selon principalement leur enveloppe data. (crédit : Orange)

**ACSED** : **A**ssociation des **C**adres **S**upérieurs **et** **D**irigeants

57, rue Albert
75013 Paris / France

Téléphone : 01 45 86 07 45
Télécopie : 01 45 86 85 99

email : acsed-orange@orange.fr
web : http://www.acsed-orange.com

**Les documents sont la propriété exclusive de l'ACSED, toute diffusion ou reproduction est formellement interdite sans autorisation préalable du secrétariat général de l'ACSED.**

## 5G : les opérateurs Orange et Free pourraient mutualiser leurs réseaux

*Le Figaro.fr – 21 et 22/10/2020*

## Vers une mutualisation des réseaux 5G d'Orange et de free ?

*Zdnet – 23/10/2020*

À l'Université d'été du Très Haut Débit, Stéphane Richard, a estimé que « *la voie était libre pour un accord de partage du réseau ».*
Les 2 opérateurs pourraient nouer un accord de partage du réseau, similaire à celui entre SFR et Bouygues Telecom sur une partie du territoire, afin d'optimiser le déploiement de la 5G.
Pour Orange, la feuille de route est définie : la 5G ne sera pas uniquement déployée dans des villes, mais aussi dans les territoires. Selon Stéphane Richard : « *Au vu des débats actuels, nous avons vu que certains cœurs de ville bobos n'en veulent pas, mais que toute la métropole autour en veut ». Il s'agit de préserver un « équilibre entre le rural et les zones urbaines » pour le déploiement de la 5G.*
*Stéphane Richard : « Dans le Cantal, un élu m'a dit : moi je la veux la 5G, venez tout de suite ! ».*

Pertinence de cette mutualisation ?
Accord semblant logique entre les 2 opérateurs notamment sur une partie du territoire car 2 annonces :
-Annonce de Free en automne dernier déclarant s'être associé à l'équipementier Nokia pour déployer son réseau de nouvelle génération en France (ainsi qu'en Italie).
-Orange : c'est également Nokia qui a été choisi par l'opérateur historique pour déployer son réseau 5G « sur les régions ouest et sud-est, zones sur lesquelles la société Nokia est déjà fournisseur de 2G/3G/4G ».
A noter :
-Orange est associé avec Ericsson sur le reste du territoire ce qui ne rend pas illogique d'imaginer un accord de mutualisation de réseau entre les deux opérateurs, a minima dans l'ouest et le sud-est du territoire, placé sous la responsabilité de Nokia.
Intérêt : possibilité de faire des économies.
-Orange risque d'augmenter ses tarifs d'abonnement de 5€.
-Free se voulant « animateur du marché en proposant des abonnements mobiles de nouvelle génération à petit prix... ».

@FFTelecoms

Michel Combot DG @FFTelecoms à la #5GConference : " On traverse une crise économique sans précédent dans notre pays. Cette crise est la preuve que le #numérique est indispensable à la vie économique du pays. " 1/2 #5G #télécoms

## L'industrie mobile prévoit le décollage de la 6G en 2030.

*https://www.servicesmobiles.fr/lindustrie-mobile-prevoit-le-decollage-de-la-6g-en-2030-66189*

**ACSED** : **A**ssociation des **C**adres **S**upérieurs **e**t **D**irigeants

57, rue Albert
75013 Paris / France

Téléphone : 01 45 86 07 45
Télécopie : 01 45 86 85 99

email : acsed-orange@orange.fr
web : http://www.acsed-orange.com

**Les documents sont la propriété exclusive de l'ACSED, toute diffusion ou reproduction est formellement interdite sans autorisation préalable du secrétariat général de l'ACSED.**

En mars 2019, le premier sommet 6G au monde s'est tenu en Finlande, où les meilleurs experts mondiaux en communication ont rédigé le tout premier livre blanc sur la 6G. Avec cet acte, la mise en réseau 6G en tant que domaine de recherche est née officieusement. Depuis lors, de plus en plus de gouvernements et d'organisations ont annoncé l'introduction de leurs projets de recherche dans le réseau 6G.

Selon de nombreux chercheurs, le réseau 6G devrait être un réseau « alimenté par l'IA », ce qui signifie que l'IA est à la fois son moteur et sa caractéristique la plus importante. Il ne doit pas simplement utiliser l'IA dans son architecture comme le fait le réseau 5G. Le réseau 6G devrait être une intégration profonde des outils d'IA et des fonctions de réseau actuellement émergents. De plus, étant donné que les questions de sécurité et de confidentialité des réseaux sont devenues de plus en plus importantes ces dernières années, l'atténuation des risques devrait faire partie intégrante de l'architecture

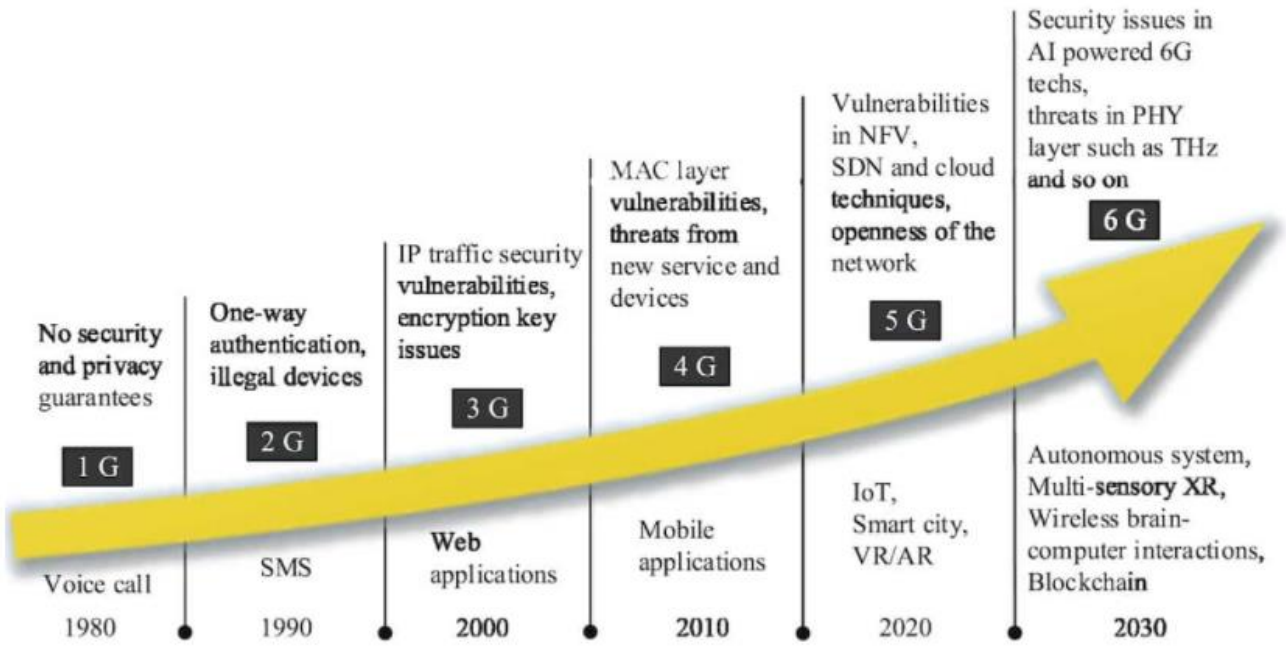


**ACSED** : **A**ssociation des **C**adres **S**upérieurs **et** **D**irigeants

57, rue Albert
75013 Paris / France

Téléphone : 01 45 86 07 45
Télécopie : 01 45 86 85 99

email : acsed-orange@orange.fr
web : http://www.acsed-orange.com

**Les documents sont la propriété exclusive de l'ACSED, toute diffusion ou reproduction est formellement interdite sans autorisation préalable du secrétariat général de l'ACSED.**

# 2- High-tech : Innovations, Nouveaux usages, Cyberdéfense, Cloud- IA

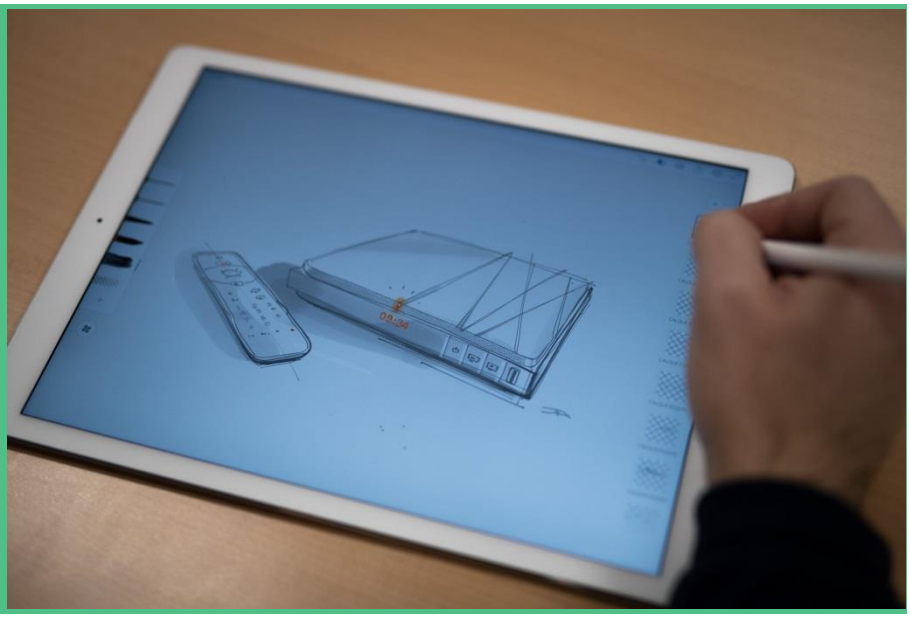

**Campus cyber : l'excellence de la cybersécurité française s'installera à la Défense**
*La Gazette de la Défense – 21/10/2020*

• La Défense
En septembre 2021, le Campus cyber, vitrine de l'expertise française en cybersécurité s'installera au coeur du quartier d'affaires. Un site opérationnel de lutte contre la cybercriminalité attractif grâce à ses compétences et les emplois qui y seront créés.

A noter :
-de nombreux clients et partenaires du projet sont déjà installés à la Défense comme Enedis, Orange Cyberdéfense ou encore Thalès.
- Le centre cyber de la Défense est un premier lieu, un second est envisagé à Satory (Versailles, Yvelines)

**ACSED** : **A**ssociation des **C**adres **S**upérieurs **et** **D**irigeants
57, rue Albert
75013 Paris / France

Téléphone : 01 45 86 07 45
Télécopie : 01 45 86 85 99
email : acsed-orange@orange.fr
web : http://www.acsed-orange.com

**Les documents sont la propriété exclusive de l'ACSED, toute diffusion ou reproduction est formellement interdite sans autorisation préalable du secrétariat général de l'ACSED.**

Michel Van Der Berghe d'Orange Cyberdéfense nommé par Edouard Philippe, ancien Premier ministre en Juillet 2019 déclare :
*« On veut que ce soit un cyber campus qui ait deux jambes donc une activité…on va dire un peu tertiaire, bancaire des choses comme ça à la Défense…Après on a toute la sécurisation des environnements industriels, des véhicules connectés, des drones, de tout ça. En parallèle, il y a un pôle qui va se développer à Satory pour des activités plus industrielles et plus défense aussi sur Satory* »

## Mieux encadrer l'intelligence artificielle

*Le Monde – 28/10/2020*
https://www.lemonde.fr/sciences/article/2020/10/24/les-developpements-a-venir-de-l-intelligence-artificielle-necessitent-une-reflexion-forte-sur-les-limites-a-imposer_6057264_1650684.html
Recherche complémentaire sur Wikipédia.

L'informaticien et philosophe Ganascia (professeur au laboratoire informatique de Sorbonne Université LIP-6, président du comité éthique du CNRS, auteur de nombreux ouvrages autour de l'IA ex le Mythe de la singularité, Faut-il craindre l'intelligence artificielle Seuil 2017) met en garde contre certaines entreprises projetant de coupler IA et interfaces biométriques.

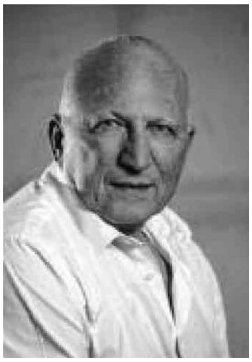

Les Etats doivent se saisir sans attendre des questions liées à l'intelligence artificielle.

Un fait : Présentation par Elon Musk le 28 août des recherches de sa société Nauralink visant avec le recours de l'IA à soigner des pathologies et augmenter les capacités cérébrales

Analyse de JG Ganascia
Les déclarations d'E. Musk sont problématiques.
-Que fait Musk ? Sa sté travaille sur des implants cérébraux et sur les interfaces cerveaux ordinateurs.
-Que savons- nous ? une personne a une activité cérébrale, ses neurones émettent des signaux électriques. Les recherches dans le domaine des interfaces visent à analyser ces signaux grâce à des techniques d'apprentissage machine afin de les transformer par exemple en commande d'un objet, d'une prothèse. Le signal part de l'homme vers la machine.
-Hypothèse de Musk : un signal de retour de la machine pourrait avoir lieu vers l'homme. Cela signifie que tous les hommes pourraient être connectés au réseau par nos cerveaux et bénéficier d'info en commun en étant tous liés par un « lacet neuronal ». Derrière cette théorie, il y a l'idée que l'IA va nous dépasser et pour rivaliser il faut augmenter notre mémoire.
A noter : la notion de lacet neuronal de E Musk n'est pas nouvelle et fait référence à des auteurs de science-fiction comme Iain Banks (1954-2013), le physicien Vannevar Bush (1870-1974) qui déclare « *peut-être qu'un jour on pourra passer sans intermédiaire directement de l'électricité extérieure remplie d'information à l'électricité intérieure ».*
-Demain ?
*Au-delà du coup de com d'E. Musk auprès d'investisseurs on peut imaginer un projet plus concret : commercialiser les thérapeutiques qui utilisent des implants cérébraux comme soigner les symptômes du Parkinson avec de la stimulation électrique profonde et développer les applications des interfaces cerveaux ordinateurs.



**Les documents sont la propriété exclusive de l'ACSED, toute diffusion ou reproduction est formellement interdite sans autorisation préalable du secrétariat général de l'ACSED.**

*Facebook travaille sur le sujet et a racheté en 2019 la sté CTRL-Labs pour 422 millions €. Mark Zuckerberg a annoncé qu'il aimerait fluidifier la relation entre les utilisateurs et le réseau social Facebook à l'aide d'un casque. Celui-ci identifierait vos désirs et vous proposer ce que vous recherchez avant même que vous l'ayez formulé.

Remarque de G.Ganascia : idée sous-jacente : il serait possible de lire dans vos pensées donc de vous contrôler ?
-Questions éthiques se posant sur les applications alliant neuro-technologies et IA ?
Le recours aux algorithmes d'apprentissage machine pour interpréter les informations croissantes dans un monde où les capteurs en voie d'être installés partout à un coût de moins en moins cher interpelle et nécessite une réflexion forte sur les limites à imposer et les instances qui peuvent fixer ces limites.
A ce jour, il existe 84 comités éthiques. Peu d'entre eux on réagit aux déclarations de E Musk.
Ces comités font des recommandations, des normes et des régulations (ex : protection de la vie privée, équité des algorithmes…) mais les concepts restent abstraits.
*« L'éthique c'est la confrontation a des situations ; pour qu'une vraie réflexion éthique soit menée : il faut prendre chaque projet, l'analyser et étudier en détail ses conséquences ».*

A noter quelques initiatives récentes pour renforcer les précautions par rapport aux risques de l'IA :
*Jeff Sibell, fondateur de la société BrainGate a annoncé le 10/09/2020 céder recherche et brevets sur les interfaces cerveaux-ordinateurs à l'université de Tufts pour mener une approche académique plus réfléchie face à certaines entreprises « menant la charge pour connecter l'humanité aux machines » et contrôler toutes les commercialisations avec des partenaires.
https://www.braingate.com/
Braingate wired for Thougts
Déclaration de Jeff Sibell : *« "BrainGate™ est une plateforme fondamentale pour les technologies BCI développées dans le monde entier, et je ne pourrais pas imaginer de meilleur endroit pour son avancement que l'université Tufts", a déclaré M. Stibel, chercheur en sciences du cerveau, entrepreneur et ancien PDG de BrainGate, Inc. "BrainGate™ est à la pointe de la science cognitive et de la technologie des cerveaux implantables, et il est important pour nous qu'elle soit protégée et développée de manière responsable. Je crois que ce don conduira à un monde dans lequel les personnes atteintes de maladies neurologiques ou de blessures graves pourront communiquer et contrôler des prothèses avancées en utilisant uniquement leur esprit. Je suis ravi de travailler avec les talentueux chercheurs, éthiciens et professeurs de Tufts pour mettre au point cette technologie et continuer à améliorer la qualité de vie des gens".*

Selon Wikipedia : BrainGate est un système d'implants neuronaux mis au point par la société de biotechnologie Cyberkinetics en 2003, en collaboration avec le département de Neurosciences à l'université Brown.

**ACSED** : **A**ssociation des **C**adres **S**upérieurs **et** **D**irigeants
57, rue Albert
75013 Paris / France

Téléphone : 01 45 86 07 45
Télécopie : 01 45 86 85 99
email : acsed-orange@orange.fr
web : http://www.acsed-orange.com

**Les documents sont la propriété exclusive de l'ACSED, toute diffusion ou reproduction est formellement interdite sans autorisation préalable du secrétariat général de l'ACSED.**

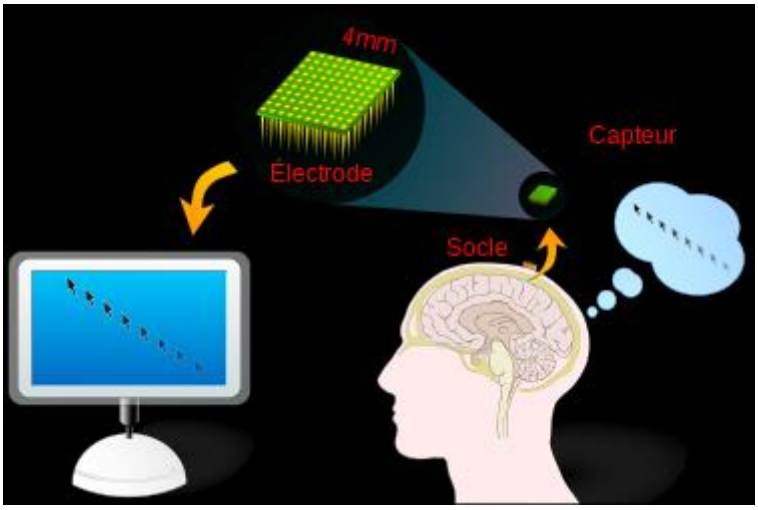


*Recommandations de l'OCDE sur les innovations en technologies neurocognitives le 11 décembre 2019. https://www.oecd.org/fr/sti/tech-emergentes/recommandation-innovation-responsable-dans-le-domaine-des-neurotechnologies.htm. Voici les 9 recommandations, ne pas hésiter à télécharger la déclaration complète

La Recommandation énonce les neuf principes suivants :

- Promouvoir une innovation responsable
- Donner la priorité à l'évaluation de la sécurité
- Promouvoir l'inclusivité
- Encourager la collaboration scientifique
- Favoriser les débats sociétaux
- Développer les capacités des organismes de surveillance et des organes consultatifs
- Protéger les données cérébrales personnelles et autres informations
- Promouvoir une culture de la gestion responsable et de la confiance dans les secteurs public et privé
- Anticiper et surveiller les éventuels usages non intentionnels et/ou abusifs.

*Le livre blanc de la Commission Européenne pour encadrer les risques liés à l'IA. https://www.eesc.europa.eu/fr/our-work/opinions-information-reports/opinions/livre-blanc-sur-lintelligence-artificielle ; plusieurs avis d'initiatives

*Le « Global Partnership on IA » pour une utilisation responsable de l'IA.

Le GPAI est une initiative internationale créée par la France et le Canada, ainsi que par l'Australie, l'Union européenne, l'Allemagne, l'Inde, l'Italie, le Japon, le Mexique, la Nouvelle-Zélande, la République de Corée, Singapour, la Slovénie, le Royaume-Uni et les États-Unis d'Amérique.

« *Le GPAI cherche à orienter le développement et l'utilisation responsables de l'IA dans un esprit de respect des droits de l'homme, d'inclusion, de diversité, d'innovation et de croissance économique. Pour atteindre cet objectif, les pays membres s'attacheront à jeter des ponts entre la théorie et la pratique et apporteront leur soutien aux activités de recherche de pointe et aux activités de mise en œuvre pratique liées aux priorités de l'IA.* »

Les membres fondateurs du Partenariat mondial sur l'intelligence artificielle (GPAI) entendent encourager et guider un développement responsable de l'IA fondé sur les droits de l'homme, l'inclusion et la diversité tout en favorisant l'innovation et la croissance économique.

Conclusion de JG Ganascia dans l'article du Monde

Urgence à ne pas s'en remettre aux acteurs privés, les Etats doivent prendre leurs responsabilités. « Les normes ne sont pas des lois et s'opposent comme le disait Michel Foucault à la souveraineté. Certains des acteurs ont en réalité un but politique en tête, prendre le pouvoir en allant au-delà de la logique des Etats».

**ACSED** : **A**ssociation des **C**adres **S**upérieurs **e**t **D**irigeants

57, rue Albert
75013 Paris / France

Téléphone : 01 45 86 07 45
Télécopie : 01 45 86 85 99

email : acsed-orange@orange.fr
web : http://www.acsed-orange.com

© **Les documents sont la propriété exclusive de l'ACSED, toute diffusion ou reproduction est formellement interdite sans autorisation préalable du secrétariat général de l'ACSED.**

# 3- nouveaux territoires (maison connectée, E-santé…)

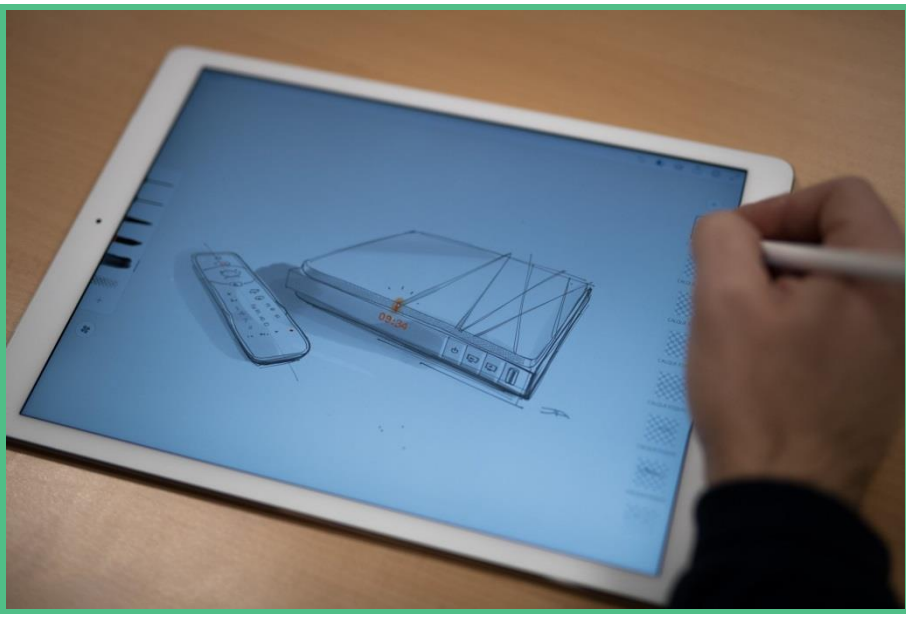

## OBS regroupe ses activités dédiées à la santé au sein d'Enovacom

*ZDNet.fr - 14/10/2020*

OBS vient d'annoncer l'intégration de l'entreprise Enovacom acquise en 2018. Elle fédèrera l'ensemble des activités de santé de la branche B2B d'Orange. Les 250 salariés concernés par cette activité se trouveront à Marseille où se situe le siège social d'Enovacom mais également à Paris, Londres ainsi qu'au Québec.

La filiale sera toujours dirigée par Laurent Frigara et Renaud Luparia et comportera 3 pôles d'activité :
-la direction des opérations et de la transformation dirigée par Eric Pieuchot assurera le déploiement et l'exploitation des services auprès des 1600 établissements publics en portefeuille
-la direction commerciale sera pilotée par Laurent Moulin
-la direction produits chargée de développer les produits et solutions numériques adaptées à l'écosystème santé sera dirigée par Frédéric Bourcier.

Remarque : Enovacom fondée en 2002 est considéré comme un acteur de référence grâce à sa suite logicielle permettant d'assurer l'échange, le partage et la sécurité des données entre tous les acteurs du système de santé.

## Le Conseil d'Etat demande au Health Data Hub des garanties supplémentaires pour limiter le risque de transfert vers les USA

*CNIL - 14/10/2020*

*https://www.cnil.fr/fr/le-conseil-detat-demande-au-health-data-hub-des-garanties-supplementaires*

Dans son ordonnance du 13 octobre 2020, le Conseil d'État reconnaît l'existence d'un risque de transfert de données issues du Health Data Hub vers les États-Unis et demande des garanties supplémentaires. La CNIL conseillera les autorités publiques sur les mesures appropriées et veillera, pour l'autorisation des projets de recherche liées à la crise sanitaire, à ce que le recours à la plateforme soit réellement nécessaire.

**ACSED** : **A**ssociation des **C**adres **S**upérieurs **et** **D**irigeants

57, rue Albert
75013 Paris / France

Téléphone : 01 45 86 07 45
Télécopie : 01 45 86 85 99

email : acsed-orange@orange.fr
web : http://www.acsed-orange.com

**Les documents sont la propriété exclusive de l'ACSED, toute diffusion ou reproduction est formellement interdite sans autorisation préalable du secrétariat général de l'ACSED.**

En raison de l'utilité du Health Data Hub le conseil d'Etat refuse de suspendre le fonctionnement de la plateforme mais demande de renforcer sur certains points le contrat qui le lie à Microsoft et de rechercher des mesures additionnelles pour mieux protéger les données qu'il héberge.

A noter / historique du Health Data hub :
-L'hébergement de la plateforme ayant été confié à Microsoft, un recours a été formé par diverses associations et professionnels devant le Conseil d'État pour demander la suspension du Health Data Hub, en raison de l'intervention du récent arrêt de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) du 16 juillet 2020, dit « **Schrems II** ».
Par cet arrêt, la Cour de justice a jugé que la surveillance exercée par les services de renseignements américains sur les données personnelles des citoyens européens était excessive, insuffisamment encadrée et sans réelle possibilité de recours.
Elle en a déduit que les transferts de données personnelles depuis l'Union européenne vers les États-Unis sont contraires au règlement général sur la protection des données (RGPD) et à la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne, sauf à apporter des garanties particulières ou dans certains cas dérogatoires.

-Le Conseil d'État a invité la CNIL à produire des observations sur ce recours.

Dans son mémoire, la CNIL a estimé que le choix d'un hébergeur soumis au droit américain semblait incompatible avec les exigences de la CJUE en matière de protection de la vie privée. Elle a, d'une part, invité le juge à vérifier que les engagements de l'hébergeur à supprimer les transferts de données personnelles hors UE couvraient bien l'ensemble du Health Data Hub. D'autre part, elle a estimé que l'hébergement de la plateforme par une société de droit états-unien, pouvant être amenée à répondre à des demandes de communication de données, même pseudonymisées, était en soi problématique et devait conduire à changer d'opérateur ou à apporter des garanties spécifiques. Elle a recommandé l'aménagement d'une période de transition pour atteindre cet objectif.

Dans son ordonnance, le juge des référés du Conseil d'État a considéré que :

- L'arrêt Schrems II de la CJUE implique que Microsoft doit s'interdire de transférer des données de santé vers les Etats-Unis. Sur ce point, le juge a relevé les garanties importantes déjà apportées par le Heath Data Hub et a demandé des clarifications dans le contrat.

- Le juge a confirmé qu'on ne peut exclure un risque de transmission de données de santé sur demande des services de renseignement américains.

- Compte tenu de l'importance du Heath Data Hub, notamment pour la gestion de la crise sanitaire, ce risque ne justifie pas l'interruption immédiate de la plateforme. En revanche, le juge demande que soient apportées des garanties de nature à minimiser ce risque.

- À ce titre, il prend acte de la volonté exprimée par le Gouvernement de transférer le Heath Data Hub sur des plateformes françaises ou européennes à la suite de l'intervention de l'arrêt Schrems II. Dans l'intervalle, le juge demande au Heath Data Hub de travailler à minimiser ce risque, notamment en concluant un nouvel avenant avec Microsoft.

Pour approfondir et notamment par rapport aux articles 46 et 49 du GRPD

https://www.cnil.fr/fr/invalidation-du-privacy-shield-les-premieres-questions-reponses-du-cepd

**ACSED** : **A**ssociation des **C**adres **S**upérieurs **et** **D**irigeants
57, rue Albert
75013 Paris / France

Téléphone : 01 45 86 07 45
Télécopie : 01 45 86 85 99
email : acsed-orange@orange.fr
web : http://www.acsed-orange.com

**Les documents sont la propriété exclusive de l'ACSED, toute diffusion ou reproduction est formellement interdite sans autorisation préalable du secrétariat général de l'ACSED.**

https://www.cnil.fr/fr/invalidation-du-privacy-shield-la-cnil-et-ses-homologues-analysent-actuellement-ses-consequences

**ACSED** : **A**ssociation des **C**adres **S**upérieurs **et** **D**irigeants

57, rue Albert
75013 Paris / France

Téléphone : 01 45 86 07 45
Télécopie : 01 45 86 85 99

email : acsed-orange@orange.fr
web : http://www.acsed-orange.com

**Les documents sont la propriété exclusive de l'ACSED, toute diffusion ou reproduction est formellement interdite sans autorisation préalable du secrétariat général de l'ACSED.**

# 4-
# Orange Bank
# Orange Money
# Solutions de paiements

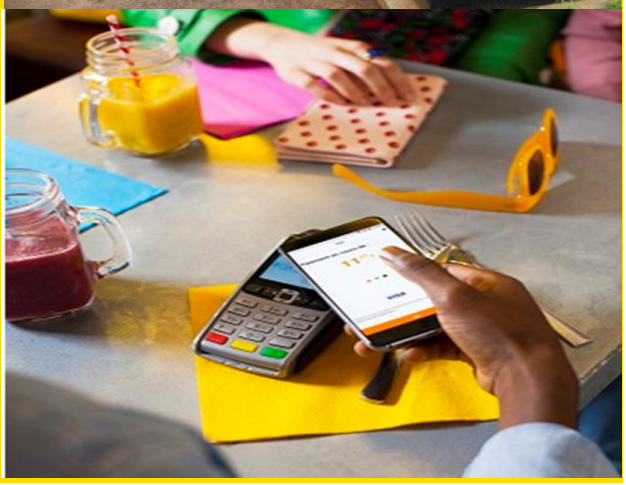

**Le palmarès 2020 des banques les moins chères**
*Le Point - 8/10/2020*
Ce classement est réalisé par Meilleurbanque.com. Les banques en ligne restent imbattables, en dépit des efforts des réseaux pour maitriser leurs frais.

*Le Point - 27/10/2020*
Le comparateur Panorabanques a comparé les offres de cartes à autorisation systématiques : attention ! L'autorisation se donne après consultation du solde. Il n'y a pas forcément de conditions de ressources mais certaines banques exigent une utilisation minimale par mois sous peine de frais.
Chez Orange Bank l'offre haut de gamme Visa Premium coûte 7,99€ par mois. A noter : dans une banque traditionnelle de réseau cela revient à 32€.

**ACSED** : **A**ssociation des **C**adres **S**upérieurs **e**t **D**irigeants
57, rue Albert
75013 Paris / France

Téléphone : 01 45 86 07 45
Télécopie : 01 45 86 85 99
email : acsed-orange@orange.fr
web : http://www.acsed-orange.com

**Les documents sont la propriété exclusive de l'ACSED, toute diffusion ou reproduction est formellement interdite sans autorisation préalable du secrétariat général de l'ACSED.**

## Les cartes à autorisation systématique des banques en ligne

| Nom de l'offre | Welcome | Ultim | Fosfo | Hello One | Essentielle | Uniq+(1) | Carte Visa | Carte Visa Premium |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Coût de l'offre | Gratuite | Gratuite | Gratuite | Gratuite | Gratuite | 9 €/mois | Gratuite | 7,99 €/mois |
| Condition de revenus | Aucune | Aucune | Aucune | Aucune | Aucune | Aucune | Aucune | Aucune |
| Condition d'utilisation | Une utilisation par mois sinon 5 € facturés | Une utilisation par mois sinon 15 € facturés | Une utilisation par mois sinon 3 € facturés | Sans condition d'utilisation | Sans condition d'utilisation | Sans condition d'utilisation | Une utilisation par mois sinon 2 € facturés | Sans condition d'utilisation |
| Plafond de paiements | 400 €/ 30 jours consécutifs | 1 500 €/ 30 jours consécutifs | 2 000 €/ semaine | 1 000 €/ 30 jours consécutifs | 2 000 €/ 30 jours consécutifs | 2 000 €/ 30 jours consécutifs(2) | Plafonds de paiements et retraits jusqu'à 100 % des revenus déclarés | Plafonds de paiements et retraits jusqu'à 150 % des revenus déclarés |
| Plafond de retraits | 100 €/ 7 jours consécutifs | 300 €/ 7 jours consécutifs | 500 €/ semaine | 400 €/ 7 jours consécutifs | 500 €/ 7 jours consécutifs | 500 €/ 7 jours consécutifs(2) | | |
| Autorisation de découvert par mois | 100 € | 100 € | 200 € | Pas de découvert autorisé | Pas de découvert autorisé | De 0 € à 600 € selon dossier et situation(3) | Découvert autorisé selon situation | Découvert autorisé selon situation |

(1) Monabanq propose toutes ces offres Pratiq (2 €/mois), Pratiq+ (3 €/mois), Uniq (6 €/mois), Uniq+ (9 €/mois) avec la possibilité de souscrire à une carte à autorisation systématique.
(2) Selon revenus. (3) Monabanq ne propose pas de découvert autorisé mais une facilité de caisse. À la différence du découvert autorisé, avec une facilité de caisse, le compte bancaire ne peut être débiteur plus de 30 jours consécutifs.

SOURCE : PANORABANQUES.COM LP/INFOGRAPHIE

Les cartes à autorisation systématique des banques en ligne

| Nom de l'offre | Welcome | Ultim | Fosfo | Hello One | Essentielle | Uniq+(1) | Carte Visa | Carte Visa Premium |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Coût de l'offre | Gratuite | Gratuite | Gratuite | Gratuite | Gratuite | 9 €/mois | Gratuite | 7,99 €/mois |
| Condition de revenus | Aucune | Aucune | Aucune | Aucune | Aucune | Aucune | Aucune | Aucune |
| Condition d'utilisation | Une utilisation par mois sinon 5 € facturés | Une utilisation par mois sinon 15 € facturés | Une utilisation par mois sinon 3 € facturés | Sans condition d'utilisation | Sans condition d'utilisation | Sans condition d'utilisation | Une utilisation par mois sinon 2 € facturés | Sans condition d'utilisation |
| Plafond de paiements | 400 €/ 30 jours consécutifs | 1 500 €/ 30 jours consécutifs | 2 000 €/ semaine | 1 000 €/ 30 jours consécutifs | 2 000 €/ 30 jours consécutifs | 2 000 €/ 30 jours consécutifs(2) | Plafonds de paiements et retraits jusqu'à 100 % des revenus déclarés | Plafonds de paiements et retraits jusqu'à 150 % des revenus déclarés |
| Plafond de retraits | 100 €/ 7 jours consécutifs | 300 €/ 7 jours consécutifs | 500 €/ semaine | 400 €/ 7 jours consécutifs | 500 €/ 7 jours consécutifs | 500 €/ 7 jours consécutifs(2) | | |
| Autorisation de découvert par mois | 100 € | 100 € | 200 € | Pas de découvert autorisé | Pas de découvert autorisé | De 0 € à 600 € selon dossier et situation(3) | Découvert autorisé selon situation | Découvert autorisé selon situation |

(1) Monabanq propose toutes ces offres Pratiq (2 €/mois), Pratiq+ (3 €/mois), Uniq (6 €/mois), Uniq+ (9 €/mois) avec la possibilité de souscrire à une carte à autorisation systématique.
(2) Selon revenus. (3) Monabanq ne propose pas de découvert autorisé mais une facilité de caisse. À la différence du découvert autorisé, avec une facilité de caisse, le compte bancaire ne peut être débiteur plus de 30 jours consécutifs.

SOURCE : PANORABANQUES.COM LP/INFOGRAPHIE

**ACSED** : **A**ssociation des **C**adres **S**upérieurs **et** **D**irigeants

57, rue Albert
75013 Paris / France

Téléphone : 01 45 86 07 45
Télécopie : 01 45 86 85 99

email : acsed-orange@orange.fr
web : http://www.acsed-orange.com

**Les documents sont la propriété exclusive de l'ACSED, toute diffusion ou reproduction est formellement interdite sans autorisation préalable du secrétariat général de l'ACSED.**

**Banques en lignes : leurs offres de services**

| Banque | BforBank | Boursorama Banque | Fortuneo | Hello bank ! | ING | Monabanq | Orange Bank |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Paiements gratuits dans le monde | | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ |
| Retraits gratuits dans le monde | | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ |
| Offre permettant la gratuité | | Ultim (0 €) | Fosfo (0 €)/Gold (0 €)/ World Elite (0 €) | Hello Prime (5 €/mois) | Offre intégrale (0 €) | Offre intégrale (0 €) | Carte Premium (7,99 € par mois) |
| Dépôt de chèque | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ |
| Dépôt d'espèces | | | | ✓ | | ✓ | |
| Crédit immo | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | |
| Crédit conso | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ |
| Livret A | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | |
| LDDS | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | |
| Livret Jeune | | | | ✓ | | ✓ | |
| LEP | | | | ✓ | | | |
| CEL | | ✓ | | ✓ | | | |
| PEL | | ✓ | | ✓ | | | |
| Assurance-vie | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | |
| Horaires du service clients | Du lundi au vendredi de 9 h à 18 h et le samedi de 9 h à 13 h | Du lundi au vendredi de 8 h à 22 h et le samedi de 8 h 45 à 16 h 30 | Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 20 h et le samedi de 9 h à 18 h | Du lundi au vendredi de 8 h à 22 h et le samedi de 8 h à 18 h | Du lundi au vendredi de 8 h à 21 h et le samedi de 8 h à 18 h | Du lundi au vendredi de 8 h à 21 h et le samedi de 8 h à 16 h | Du lundi au samedi de 8 h à 20 h |

**Banque en ligne : 410€ de bonus pour ouvrir un compte gratuit**
*Pressecitron - 10/10/2020*
*Pour approfondir : https://www.presse-citron.net/banque-en-ligne*

Cet article présente toutes les méthodes pour obtenir jusqu'à 410€ de primes en cumulé. Il faudra ouvrir un compte en parallèle chez Boursorama Banque, Monobanque, **Orange** Bank et Hello bank ! ce qui est largement faisable (mais pas forcément utile).

A noter :
-l'existence avec Boursorama Banque du Pink week-end avant le 12/10/2020 au soir : 130€ offerts (Pink Week-end)
-le classement fait par le journaliste des 4 meilleures banques ; à souligner : Revolut offre rien pour une ouverture de compte
- les bonus :
Hello Bank (filiale du groupe BNP Paribas) : 80€
Monobanque (filiale du groupe Crédit mutuel) : 120€
Boursorama (filiale de la Société générale) : 80€
ING : 80€

**ACSED** : **A**ssociation des **C**adres **S**upérieurs **e**t **D**irigeants
57, rue Albert
75013 Paris / France

Téléphone : 01 45 86 07 45
Télécopie : 01 45 86 85 99
email : acsed-orange@orange.fr
web : http://www.acsed-orange.com

© **Les documents sont la propriété exclusive de l'ACSED, toute diffusion ou reproduction est formellement interdite sans autorisation préalable du secrétariat général de l'ACSED.**

Synthèse des offres sur les 3 premières banques (hors Monabanq (1) :

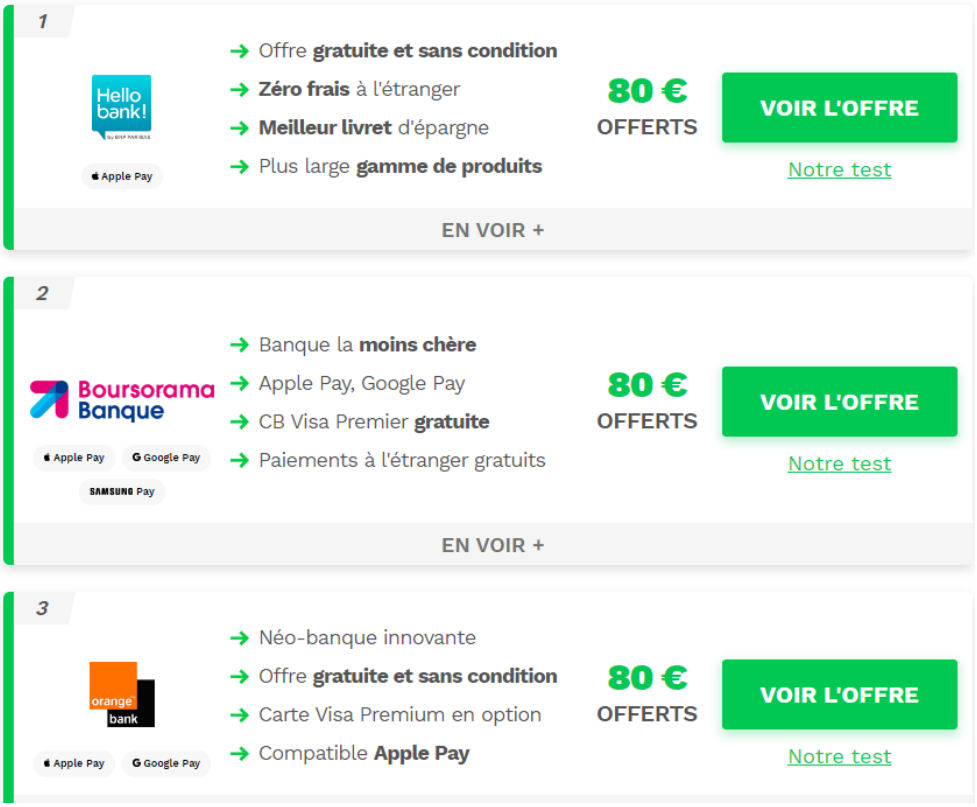


A noter :
-depuis le 1er avril 2020, Orange Bank propose une offre spéciale pour les prêts entre 10000 et 14999€ à un taux fixe de 0,80%. Cette offre ne devrait pas durer longtemps (site d'Orange Bank) : il existe toujours le prêt à la consommation qui progressivement est devenu une offre de prêt personnel pour des montants allant jusqu'à 75000€ selon le projet pour une période de 12 à 60 mois de remboursements. Le montant mimum est 500€ pour acheter un smartphone par exemple.

(1) S'agissant de Monobanque : son service client en tant que banque en ligne est toujours élu numéro 1.

**ACSED** : **A**ssociation des **C**adres **S**upérieurs **e**t **D**irigeants

57, rue Albert
75013 Paris / France

Téléphone : 01 45 86 07 45
Télécopie : 01 45 86 85 99

email : acsed-orange@orange.fr
web : http://www.acsed-orange.com

**Les documents sont la propriété exclusive de l'ACSED, toute diffusion ou reproduction est formellement interdite sans autorisation préalable du secrétariat général de l'ACSED.**

# 5- Concurrence, Régulation, Fiscalité

**L'Arcep valide la prolongation de l'accord d'itinérance entre Free et Orange**
*ZDNET.Fr – 27/10/2020*
*https://www.arcep.fr/actualites/les-communiques-de-presse/detail/n/partage-de-reseaux-mobiles-231020.html*
Le 23/10/2020 : validation de l'accord permettant à Free de continuer à profiter de l'itinérance sur les réseaux 2G et 3G d'Orange jusqu'au 31 décembre 2022 au lieu du 31 décembre 2020 malgré les critiques de SFR, Bouygues Telecom ou encore des opérateurs alternatifs regroupés au sein de l'association Alternative Telecom.

Arguments de X Niel :
-une nécessité imposée par « l'impossibilité de rattraper le standard de couverture du marché qui a Nettement augmenté avec l'accord de mutualisation Crozon et les obligations New Deal ».
-dénonciation pêle-mêle la mutualisation des réseaux signée en 2014 par Bouygues Telecom et SFR, les obligations de déploiement de la 4G renforcées, imposées par le New Deal Mobile, ou encore le manque de fréquences pour justifier de son retard dans le déploiement de ses propres infrastructures 2G et 3G.

**ACSED** : **A**ssociation des **C**adres **S**upérieurs **e**t **D**irigeants
57, rue Albert
75013 Paris / France

Téléphone : 01 45 86 07 45
Télécopie : 01 45 86 85 99
email : acsed-orange@orange.fr
web : http://www.acsed-orange.com

**Les documents sont la propriété exclusive de l'ACSED, toute diffusion ou reproduction est formellement interdite sans autorisation préalable du secrétariat général de l'ACSED.**

Position de SFR :
« Dix ans après avoir obtenu sa licence 3G, cet accord d'itinérance consenti à Free Mobile n'est que l'aveu d'un manque criant d'investissements de Free Mobile durant toutes ces années ».
« Cet accord est contraire à une concurrence effective et loyale entre opérateurs et de concurrence par les infrastructures »

Position Bouygues :
« L'itinérance a été conçue dès l'origine comme une mesure transitoire, avec pour seul objectif de permettre au nouvel entrant de compenser son entrée tardive sur le marché ». Or, « Free ne peut plus être qualifié de nouvel entrant sur le marché de la téléphonie mobile » et « dispose aujourd'hui d'un réseau largement comparable à celui de ses concurrents, donc tout à fait suffisant pour lui permettre d'exercer une vive concurrence » sur le marché mobile,

Position des opérateurs alternatifs :
La licence attribuée à Free Mobile par les autorités avait été accordée « en contrepartie d'engagements ambitieux pour animer la concurrence », notamment en ce qui concerne l'accueil des MVNO sur son réseau.
Ce pari est raté car selon les opérateurs alternatifs les tarifs de l'offre de gros de Free, sont jugés
Excessifs tout comme l'exclusion de ces mêmes opérateurs virtuels de l'itinérance d'Orange.

**Consultation publique sur la transposition de la directive "Services de médias audiovisuels"**
La directive 2018/1808 du 14 novembre 2018 a apporté plusieurs séries de modifications à la directive 2010/13 du 10 mars 2010 (directive « Services de médias audiovisuels » ou « SMA »).
Compte tenu de l'urgence à assurer cette transposition dont le délai était fixé au 19 septembre 2020, le Parlement a adopté un amendement au projet de loi portant diverses dispositions d'adaptation au droit de l'Union européenne en matière économique et financière (DDADUE) habilitant le Gouvernement à légiférer par ordonnance pour transposer la directive. Ce texte a été adopté en première lecture par le Parlement.
https://www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Audiovisuel/Actualites/Consultation-publique-sur-la-transposition-de-la-directive-Services-de-medias-audiovisuels

**Le RGPD, 3 ans après : les entreprises ont gagné en maturité**
Les Echos Business – 28/10/2020
Les entreprises ont structuré la gouvernance de leurs données à caractère personnel (DCP) relatives aux salariés, clients, utilisateurs, partenaires et fournisseurs... sous la responsabilité d'un délégué à la protection des données ou DPO (« data protection officer »).
La CNIL recense 21.000 DPO en 2020 contre 11.000 en 2019.
Selon une étude 2020 du ministère du Travail, 31 % de ces DPO opèrent dans des structures de plus de 1.000 salariés. A peine 10 % d'entre eux exercent dans des structures de moins de 10 salariés.
Rattachés à 61,4 % au N-1, les DPO opèrent le plus souvent dans le cadre d'un comité de pilotage qui rassemble au minimum la direction générale, la direction informatique et le service juridique.
Le DPO a pour mission principale la création et l'actualisation du registre des données et des traitements.

<u>Quelles sont les questions principales actuelles</u> :
- Quelles applications génèrent quelles données ?
- Où sont-elles stockées ?
- Quels traitements leur applique-t-on ?
- Sur quelles bases juridiques ?
- Qui en est responsable ?
- Quels en sont les moyens de protection ?
- Quelle doit être leur durée de vie ?

**ACSED** : **A**ssociation des **C**adres **S**upérieurs **e**t **D**irigeants
57, rue Albert
75013 Paris / France
Téléphone : 01 45 86 07 45
Télécopie : 01 45 86 85 99
email : acsed-orange@orange.fr
web : http://www.acsed-orange.com

**Les documents sont la propriété exclusive de l'ACSED, toute diffusion ou reproduction est formellement interdite sans autorisation préalable du secrétariat général de l'ACSED.**

« *Le registre ne fait pas toute la conformité mais il donne une vision claire sur les données* », souligne Nathalie Krief.

Le DPO veille aussi sur la cascade de prestataires et sous-traitants informatiques, en s'assurant en particulier que leurs contrats respectent les clauses RGPD

« **Pour encadrer les plates-formes numériques, il faut des outils nouveaux, mais flexibles »**
*Le Monde – 27/10/2020*
Isabelle de Silva, présidente de l'Autorité de la concurrence, juge prometteuses les réformes en cours droit de la concurrence mises en route par Bruxelles pour forger une régulation des grandes plates-formes numériques, comme le projet du Digital Markets Act, que la Commission européenne doit présenter mercredi 2 décembre.
Cependant, elle met en garde contre les possibles « effets nuisibles » de règles générales inspirées du secteur des télécoms.

Initiative de la Commission : très large, elle vise à compléter les règles sur des sujets peu traités, comme le commerce électronique. Il ne faut pas réduire le Digital Markets Act au débat sur les limites des enquêtes en droit de la concurrence.

Objectif de la Commission : suite à l'expérience du cas Google ou de l'enquête en cours sur Amazon, la Commission veut apporter des réponses rapides et des mesures conservatoires notamment à travers un nouvel usage des mesures conservatoires, c'est-à-dire d'urgence.

Enjeu de champ d'application : un contentieux de concurrence ne traite que les pratiques d'une entreprise donnée. Là, l'ambition est de généraliser certains remèdes à toutes les plates-formes numériques structurantes sur un marché [pourraient être concernés le moteur de recherche de Google, le site d'Amazon, les magasins d'applications d'Apple et Google, les réseaux sociaux de Facebook...].

Quels sont les nouveaux outils que la Commission veut confier aux autorités de la concurrence ?
Les autorités de la Concurrence vont grâce à la directive ECN + pouvoir ouvrir des enquêtes en mesures conservatoires sans attendre d'être saisis par une entreprise victime.
Point positif : meilleure possibilité d'alerte possible pour les petites entreprises qui n'auront plus peur de subir des conséquences négatives, vu la puissance des plates-formes.

Le Digital Markets Act promet aussi un « nouvel outil de concurrence » : fondé sur l'analyse d'un marché, et non la recherche de l'infraction dans le but d'identifier des dysfonctionnements et d'y remédier par des injonctions. C'est une nouveauté même si cela existe au Royaume-Uni et constitue un intermédiaire entre les règles ex ante, définies à l'avance et permanentes, et les sanctions antitrust, a posteriori.

A noter :
Si un problème apparaissait sur un marché nouveau comme la blockchain, le cloud, les enceintes connectées ou l'Internet des objets, l'autorité de la Concurrence pourrait agir sans passer par l'adoption d'un règlement ou d'une directive.

Souhait de La Commission d'innover en imposant des règles générales, comme dans les Télécoms, est-ce une bonne idée ?

Le Digital Markets Act prévoit en effet une sorte de liste noire de pratiques interdites pour les plates-formes structurantes, ce sont les règles ex ante.

**ACSED** : **A**ssociation des **C**adres **S**upérieurs **et** **D**irigeants
57, rue Albert
75013 Paris / France

Téléphone : 01 45 86 07 45
Télécopie : 01 45 86 85 99
email : acsed-orange@orange.fr
web : http://www.acsed-orange.com

**Les documents sont la propriété exclusive de l'ACSED, toute diffusion ou reproduction est formellement interdite sans autorisation préalable du secrétariat général de l'ACSED.**

*Les plates-formes pourraient se voir interdire de réserver un traitement préférentiel à leurs produits, mais elles font valoir qu'afficher des cartes de Google Maps sur un moteur de recherche ou préinstaller une application de météo sur un téléphone est bénéfique pour le consommateur...
Selon Isabelle de Silva : « *Jusqu'ici, l'interdiction a priori du traitement préférentiel était réservée à certains opérateurs dominants comme Orange, tenu d'accorder à ses concurrents un accès équitable à son réseau. Perspective : interdire ou pas, pour éviter les effets nuisibles peut passer par un équilibre suffisant pour écrire une règle générale*.

*Quid du partager des données entre les grands acteurs?
Selon Isabelle de Silva : « *Cela fait partie des sujets qui me semblent complexes à définir en règle générale, vu la diversité des plates-formes et des données. Il faudrait bien circonscrire les données visées et la justification de l'accès. Par exemple, certains opérateurs estiment avoir le droit d'utiliser la masse de données accumulée par Google. Mais faut-il aller jusqu'à en faire une forme de bien commun, dont l'accès serait ouvert de droit* « ?
En France, il existe un statut de données publiques d'information générale. Et dans certains cas, un opérateur dominant a dû partager des données acquises grâce à un monopole d'Etat : « *nous avons ainsi ordonné à Engie d'ouvrir sa base de clients aux autres opérateurs de gaz* ».

*Faut-il généraliser l'interopérabilité pour exiger des services dominants qu'ils communiquent avec leurs concurrents ?
Selon Isabelle de Silva : « *Cela peut faciliter la concurrence. Mais le contre-argument des plates-formes est qu'en ayant des systèmes qui ne communiquent pas, elles peuvent innover et proposer des services différents. Apple assure ainsi protéger la vie privée des utilisateurs mieux que ses concurrents.*
*Les limites à l'interopérabilité seraient alors justifiées par un bien supérieur*. »

Perspecives : aller vers une analyse au cas par cas car il peut aussi y avoir des défis de sécurité ou techniques, par exemple entre des environnements mobiles comme Android et iOS.

*Limiter les règles ex ante, est-ce aller dans le sens de sites comme Google, qui y sont défavorables ?
Selon Isabelle de Silva : « *Je crois à une progressivité de la régulation. Je ne crois pas qu'il faille forcément créer aujourd'hui une cathédrale législative sur ces sujets, parce qu'ils évoluent vite. En revanche, il faut être ferme sur des principes-clés*. »

C'est une démarche à géométrie variable. L'important, c'est d'avoir un texte qui fonctionne.

*Quid du droit voisin ?
En avril, vous avez ordonné à Google de négocier de bonne foi avec les médias le droit voisin, qui doit rémunérer leurs extraits d'articles. L'a-t-il fait ?

Selon Isabelle de Silva : « *Nous avons été saisis en septembre par les médias, selon lesquels Google n'a pas respecté cette obligation. Depuis, notre décision d'avril a été validée par la cour d'appel. Et il a été annoncé que des négociations allaient aboutir. Nous allons maintenant réévaluer la situation et les points contestés, comme la valorisation des droits voisins et la transmission d'informations par Google*. »

**ACSED** : **A**ssociation des **C**adres **S**upérieurs **et** **D**irigeants
57, rue Albert
75013 Paris / France
Téléphone : 01 45 86 07 45
Télécopie : 01 45 86 85 99
email : acsed-orange@orange.fr
web : http://www.acsed-orange.com

**Les documents sont la propriété exclusive de l'ACSED, toute diffusion ou reproduction est formellement interdite sans autorisation préalable du secrétariat général de l'ACSED.**

# 6- Consolidation des télécoms, Convergence télécoms/médias, Audiovisuel, Contenus, Coronavirus

## Iliad cède une partie de ses tours mobiles en Pologne

*Le Figaro.fr - 9/06/2020*

Xavier Niel va créer une « Tower Co » rassemblant les 7.000 tours mobiles de l'opérateur polonais Play qu'il vient d'acquérir et en céder 60 % à l'espagnol Cellnex pour 800 millions d'euros.

Intérêt de l''opération pour Illiad : dégager du cash pour financer son développement dans le pays.
Un mois après avoir lancé son OPA amicale à 2,2 milliards d'euros sur l'opérateur mobile polonais Play, Iliad, la maison-mère de Free, cède déjà une partie de son nouveau réseau dans le pays.
Cette fois-ci, l'opération permet à Iliad de réduire de 800 millions le rachat de Play. Cette OPA, qui doit être bouclée fin novembre, est cruciale pour Iliad : en récupérant les 15 millions de clients de Play, le premier opérateur mobile en Pologne, le groupe de Xavier Niel devient le 6e opérateur mobile d'Europe, avec 41 millions d'abonnés.

Free exporte en Pologne un modèle déjà connu :
-En mai 2019, Free avait déjà cédé une partie de ses tours mobiles en France à Cellnex pour 1,4 milliard d'euros et garde une participation minoritaire (30 %) dans la société.
-Avec Cellnex : opération similaire en Italie, où Iliad s'est lancé en 2018, avait permis d'amener 600 millions d'euros dans les caisses.

A noter :

**ACSED** : **A**ssociation des **C**adres **S**upérieurs **et** **D**irigeants

57, rue Albert
75013 Paris / France

Téléphone : 01 45 86 07 45
Télécopie : 01 45 86 85 99

email : acsed-orange@orange.fr
web : http://www.acsed-orange.com

**Les documents sont la propriété exclusive de l'ACSED, toute diffusion ou reproduction est formellement interdite sans autorisation préalable du secrétariat général de l'ACSED.**

-ce modèle se répand en Europe. Confrontés aux lourds investissements de la 5G ou de la fibre, les opérateurs sont de plus en plus nombreux à céder une partie de leurs réseaux mobiles ou fixes à des sociétés spécialisées, afin de générer du cash ou se désendetter.

Points + et – de l'opération d'Iliad en Pologne

* loin d'être neutre financièrement : elle augmente son niveau d'endettement, avec un ratio dette/Ebitda passant de 2,2 à 3,2.
* Nouveaux moyens financiers : Iliad va pouvoir densifier son réseau mobile pour rester le numéro 1 local.
* L'opération pourrait aussi aider le groupe à financer la désinstallation des antennes Huawei utilisées par Play, si jamais la Pologne décidait d'interdire le groupe chinois du marché de la 5G.
* Enfin, comme en Italie, Free compte bien arriver en Pologne sur le marché du fixe en amenant ses Freebox. Ce qui là aussi nécessitera des investissements.
*La Pologne, troisième marché de Cellnex en poids relatif devient son 9e pays.

A noter : au fil des rachats, l'espagnol est devenu la première « Tower Co » européenne, avec 61.000 pylônes répartis à travers l'Europe contre seulement 7.000 en 2014. Avec cette opération, Cellnex entre sûr en Europe de l'est.

## Le gouvernment lance TousAntiCovid, la nouvelle application de traçage Française

*Le Figaro.fr - 23/10/2020*

Sur le fond le principe de la nouvelle application ne change pas. Les utilisateurs sont invités à l'activer quand ils sortent de chez eux. S'ils tombent malades, ils peuvent automatiquement prévenir les personnes qu'ils ont fréquentées. Ces dernières doivent alors s'isoler et peuvent se faire en priorité. Cette application est toujours basée sur le protocole souverain ROBERT et reste incompatible avec les autres solutions européennes. L'application a des modifications minimes et le gouvernement va faire des efforts de communication. Désormais, l'application embarque des chiffres clefs sur l'épidémie et regroupe sur un même écran des raccourcis vers la carte des lieux de dépistage et vers un générateur d'attestations dérogatoires de déplacement pour les zones sujettes au couvre-feu.

Cedric O, secrétaire d'Etat au numérique *: « Nous voulons faire de TousAntiCovid un couteau suisse numérique pour faciliter la vie des Français ».*

Remarque : **L'application TousAntiCovid n'est pas compatible avec les smartphones anciens (source : phoneandroid**

https://www.phonandroid.com/tousanticovid-pas-compatible-smartphones-trop-anciens.html

**ACSED** : **A**ssociation des **C**adres **S**upérieurs **et** **D**irigeants

57, rue Albert
75013 Paris / France

Téléphone : 01 45 86 07 45
Télécopie : 01 45 86 85 99

email : acsed-orange@orange.fr
web : http://www.acsed-orange.com

**Les documents sont la propriété exclusive de l'ACSED, toute diffusion ou reproduction est formellement interdite sans autorisation préalable du secrétariat général de l'ACSED.**

L'application n'est compatible avec les iPhone **sous iOS 11.4, ou une version ultérieure**. In fine, les iPhone sortis avant l'iPhone 5S ne sont pas compatibles avec l'application de contact tracing. C'est le cas des iPhone 5C, des iPhone 5, des iPhone 4s ou encore des iPhone 4. Cette restriction ne concerne donc que les iPhone lancés avant 2012.

Du côté d'Android, TousAntiCovid ne fonctionnera qu'avec **les smartphones équipés d'Android Lollipop 5.0 ou une version ultérieure**. Les appareils coincés sous Android Ice Cream Sandwich sont privés de l'application. Seuls les appareils datant de plus de 5 ans sont concernés. En effet, Android Lollilop a été déployé en version stable en 2014.

**ACSED** : **A**ssociation des **C**adres **S**upérieurs **e**t **D**irigeants

57, rue Albert
75013 Paris / France

Téléphone : 01 45 86 07 45
Télécopie : 01 45 86 85 99

email : acsed-orange@orange.fr
web : http://www.acsed-orange.com

**Les documents sont la propriété exclusive de l'ACSED, toute diffusion ou reproduction est formellement interdite sans autorisation préalable du secrétariat général de l'ACSED.**

# 7-
# Les géants du Net, neutralité du Net

**Télécoms : Nokia choisit Google pour son infrastructure informatique**
*AFP- 14/10/2020*
13/10/2020 : annonce par Nokia « d'une collaboration stratégique de 5 ans » avec Google pour migrer ces centres de données et serveurs dans le monde entier vers l'infrastructure « cloud » (informatique à distance) du géant américain.
A noter :
-Orange a signé avec Google Cloud tout comme Renault ou Microsoft avec le ministère de la santé français.
-Nokia, Ericsson et Huawei se partagent 80% des réseaux télécoms commerciaux 5G dans le monde. Huawei est considéré comme le plus avancé.

**Apple fait passer ses iPhones à la 5G**
*Le Figaro - 14/10/2020 ; https://www.apple.com/fr/iphone-12-pro/*
Apple a dévoilé sa nouvelle gamme de téléphone mobiles à Cupertino en Californie le 13 octobre avec un peu de retard. L'iPhone avec la 5G marque un coup d'envoi qu'il s'agisse des USA où près de 200 millions d'américains ont accès à la 5G ou de la France où Orange commercialise des forfaits 5G avec un service actif dans certaines grandes villes avant la fin 2020.

Autres nouveautés :
-Les prix :
; L'iPhone 12 est proposé à 799 dollars et existence d'une version iPhone 12 mini à 699.

**ACSED** : **A**ssociation des **C**adres **S**upérieurs **e**t **D**irigeants
57, rue Albert
75013 Paris / France

Téléphone : 01 45 86 07 45
Télécopie : 01 45 86 85 99
email : acsed-orange@orange.fr
web : http://www.acsed-orange.com

**Les documents sont la propriété exclusive de l'ACSED, toute diffusion ou reproduction est formellement interdite sans autorisation préalable du secrétariat général de l'ACSED.**

La gamme d'iPhone Pro et Pro Max est proposée respectivement à 999 dollars et 1099 avec pour objectif de s'adresser à ceux qui font tout sur le mobile au lieu du micro-ordinateur. La taille de l'écran est élargie en réduisant la taille des bords sans agrandir celle de l'appareil. L'iPhone 12 Max est doté des capteurs les plus puissants de la gamme.

-la puce : arrivée d'un processeur A14 Bionic ultraperformant permettant à Apple de répondre aux amateurs de jeux vidéo ; selon Apple cette puce distance nettement toutes les autres puces de smartphone. 50 % plus rapides que sur n'importe quelle autre puce de smartphone. Le Neural Engine de la puce A14 Bionic reconnaît instantanément et distingue les bâtiments du ciel, les montagnes enneigées des nuages et même une assiette de la nourriture qui s'y trouve. Il sait ainsi exactement où et comment appliquer du contraste ou de la texture, régler la balance des blancs ou modifier la saturation, pour produire des photos qui ressemblent à ce que vous avez sous les yeux.

- technologie LiDAR pour mesurer le temps que met la lumière à être réfléchie par les objets. Plusieurs points forts : grand-angle avec ouverture ƒ/1,6 captant 27 % de lumière en plus, nouvel objectif grand-angle à 7 éléments pour une grande netteté d'un bord à l'autre, nouveau système de stabilisation optique de l'image effectuant 5 000 réglages à la seconde, mise au point automatique jusqu'à 6x plus rapide en conditions de faible éclairage.

-nouveau design avec des bords plus fins et une même taille que l'iPhone 11 ; amélioration de la qualité des capteurs photos notamment pour les images de nuit
Selon Apple, cette puce distance nettement toutes les autres puces de smartphone notamment avec ses 5 nm et 11,8 milliards de transistors.

- Ceramic Shield, qui multiplie par quatre la résistance aux chutes et la protection de l'eau

-un chargeur sans fil : Apple lance MagSafe qui permet de charger à la fois son iPhone et une Apple Watch en même temps. Le chargeur filaire est supprimé.

- Accélérateurs d'apprentissage automatique jusqu'à 70 % plus rapides
A noter : l'iPhone 12 est doté d'une prise USB-C

Selon Apple : l'iPhone 12 Pro Max en précommande le 06/11Disponible le 13/11 (
Source : phoneandroid.com

**L'avenir de la super taxe GAFA mondiale se joue dans les mois à venir**
*Le Monde - 12/10/2020*
**Le projet de taxation des géants de la Tech bloqué par l'absence d'accord politique**
*La Tribune -12/10/2020*
**Taxe numérique mondiale : un enjeu de 100 milliards de dollars**
*Les Echos - 13/10/2020*

Objectif : taxer les Gafa ((Google, Apple, Facebook, Amazon) qui font de l'optimisation fiscale au détriment des pays où les Gafa sont opérationnels afin de mettre de l'équité dans le système fiscal.

Le principe d'équité énoncé par les 137 pays participant aux négociations : que "les grandes entreprises rentables exerçant une activité internationale paient leur juste part d'impôt dans la juridiction où elles réalisent des bénéfices", et pas seulement, comme c'est le cas jusqu'à présent, dans le pays où elles ont leur "établissement stable".

**ACSED** : **A**ssociation des **C**adres **S**upérieurs **e**t **D**irigeants
57, rue Albert
75013 Paris / France

Téléphone : 01 45 86 07 45
Télécopie : 01 45 86 85 99
email : acsed-orange@orange.fr
web : http://www.acsed-orange.com

**Les documents sont la propriété exclusive de l'ACSED, toute diffusion ou reproduction est formellement interdite sans autorisation préalable du secrétariat général de l'ACSED.**

Exemple : Facebook a réalisé un chiffre d'affaires de près de 70 milliards de dollars en 2019, mais a payé 8,46 millions d'euros d'impôt sur les sociétés en France en 2019. Une partie infime des 6,3 milliards d'impôts acquittés par le groupe, essentiellement aux Etats-Unis. La réforme prévoit aussi, pour faire pièce à la concurrence fiscale, l'instauration d'un taux minimum mondial d'imposition, qui pourrait être fixé à 12,5%.

Un plan de l'OCDE :
L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) propose au G20 (les pays les plus riches de l'Europe) un plan le 14 octobre aux Etats avec notamment l'idée d'un impôt mondial de 12 % à 13 % sur les bénéfices des multinationales.
A noter : forte probabilité que le G20 félicite l'OCDE et le travail conduit par ses équipes, malgré l'arrêt brutal des négociations, sous l'effet de la pandémie. L'objectif serait un accord pour la mi-2021, ou plus raisonnablement fin 2021, avec un an de retard sur le calendrier initial.

Méthode :
Deux piliers.
1/ mise en place de nouveaux critères pour imposer les entreprises autrement que sur leur seule présence physique dans un pays donné, adaptés aux nouveaux modèles économiques (vente à distance ou présence légère sur un territoire). Il s'agit de répartir l'impôt plus justement. Ce qui revient à étendre les droits d'imposition des pays où les entreprises ont le plus gros de leurs clients.
2/ adoption d'une formule pour le calcul de la taxe : les bénéfices redistribués entre pays représenteraient une fraction du « bénéfice résiduel » des entreprises - une fraction de leurs profits, au-delà d'un certain seuil de rentabilité. Ce point non plus n'est pas définitif, certains Etats souhaitent y ajouter une fraction des bénéfices standards. L'objectif est de ne pas léser les pays du Sud, par rapport au Nord.

Situation actuelle :
En attendant, les 137 pays participant aux négociations ont défini le cadre global de cette réforme.
A titre d'exemple, Facebook a réalisé un chiffre d'affaires de près de 70 milliards de dollars en 2019, mais a payé 8,46 millions d'euros d'impôt sur les sociétés en France en 2019.
Une partie infime des 6,3 milliards d'impôts acquittés par le groupe, essentiellement aux Etats-Unis. La réforme prévoit aussi, pour faire pièce à la concurrence fiscale, l'instauration d'un taux minimum mondial d'imposition, qui pourrait être fixé à 12,5%.

Intérêts financiers en jeu :
Le pilier un de la réforme se traduirait par une redistribution de 100 milliards de dollars (84,6 milliards d'euros) de bénéfices entre Etats, au détriment des paradis fiscaux et des pays adeptes du dumping fiscal (Pays-Bas, Irlande, Singapour). De nombreux pays en sortiraient gagnants. Et ce, sans compter les milliards d'impôts nouveaux qui s'évaporent dans les paradis fiscaux.
Quant au pilier deux, il représenterait au moins 80 milliards de dollars de recettes nettes supplémentaires par an. De quoi stimuler les énergies, pour les mois à venir, face à la crise économico-sanitaire.

Obstacles :
*s'entendre sur le champ d'application de la taxe – seulement les GAFA, ou toutes les multinationales vendant à distance.
*décider les clés précises de répartition du nouvel impôt, entre les pays, où les entreprises sont implantées, et leurs pays de « marché », où se trouvent leurs clients...
*un climat politique stressé, entre l'élection présidentielle américaine et la gestion de la pandémie de Covid-19, et sur fond d'opposition latente des paradis fiscaux.
*le besoin d'une convergence des positions allemandes et françaises qui diffèrent actuellement.

Position allemande :
Ne pas s'attirer les foudres américaines et privilégier un accord global au niveau de l'OCDE.

**ACSED** : **A**ssociation des **C**adres **S**upérieurs **et** **D**irigeants
57, rue Albert
75013 Paris / France

Téléphone : 01 45 86 07 45
Télécopie : 01 45 86 85 99
email : acsed-orange@orange.fr
web : http://www.acsed-orange.com

**Les documents sont la propriété exclusive de l'ACSED, toute diffusion ou reproduction est formellement interdite sans autorisation préalable du secrétariat général de l'ACSED.**

Position française
Adoption d'une solution d'attente européenne, si le projet de l'OCDE tarde.
Ayant, en effet, lancé sa taxe GAFA nationale, qu'elle doit encaisser en décembre, la France redoute les mesures de rétorsion commerciales promises par les Etats-Unis et apprécierait le soutien de l'Europe.

A noter : l'OCDE pour réussir à venir à bout des oppositions au changement des règles actuelles, qui profitent aux paradis fiscaux, a besoin d'un leadership politique franco-allemand fort

Quelles chances a le projet de voir le jour ?
Une des conditions : faire revenir les USA à bord de la négociation, une fois passée l'élection présidentielle et quel qu'en soit le résultat, Donald Trump ou Joe Biden.
Reprise des négociations une fois la nouvelle administration installée, début 2021.
A noter :
Pour que la taxe soit mondiale et efficace, l'OCDE espère les convaincre d'aller au-delà de la position sur laquelle a finalement campé le secrétaire d'Etat américain au Trésor, Steven Mnuchin, face à l'opposition des multinationales américaines : rendre la future taxe optionnelle, en laissant les entreprises choisir d'y être assujetties ou non.

Le sujet dépasse le clivage démocrates-républicains. Une solution, pour l'OCDE, pourrait être de simplifier sa proposition de façon constructive, en la calant sur ce que les Etats-Unis pourraient accepter.

Critiques du projet OCDE : L'Independent Commission for the Reform of International Corporate Taxation (ICRICT), un groupe de réflexion rassemblant juristes et économistes de haut vol, a appelé les pays à prendre sans attendre des "mesures unilatérales" qui auraient au moins l'avantage de "favoriser une augmentation des recettes tant que des réformes plus larges sont bloquées par les principaux membres de l'OCDE".

**Les Gafa affichent une santé insolente**
*Les Echos -30/10/2020*
-Des résultats dopés par la demande pour les produits et services des Gafa : Amazon, Alphabet, Facebook et Apple qui ont publié de bons résultats trimestriels. Pour les 3ers : forte croissance. Pour Apple : impact du recul des ventes d'iPhone de 20 % en un an, à cause du décalage de la sortie de ses nouveaux modèles 5G au mois de novembre.
-Pas d'effets liés aux menaces liées aux critiques croissantes et à une régulation potentielle plus stricte.
-Performances des 4 Gafa= 228 milliards de dollars de recettes et 38 milliards de bénéfices entre juillet et septembre.
-Amazon : les revenus de la firme de Seattle =+ 37 % pour atteindre 96 milliards de dollars et son bénéfice a triplé= 6 milliards ; embauche de 375.000 employés supplémentaires en un an ; effectifs=1,1 million de personnes dans le monde ; annonce d'un recrutement de 200.000 salariés supplémentaires,dont la moitié permanents et l'autre saisonnière.
A noter :
-croissance de 32% des revenus provenant de Prime et pour la division publicité de 49 %.
-croissance à un rythme moins important que l'an passé du CA d'Amazon Web Services, son offre de cloud (=12 % de son chiffre d'affaires mais une part importante de ses profits).

*Microsoft : publication de très bons résultats mardi, grignote de plus en plus de parts de marché. Boycott de Facebook sans grand impact Du côté des géants de la publicité numérique, Facebook a peu souffert du boycott de plus de 400 annonceurs (Coca-Cola, Levi's, Adidas…) pendant l'été dans le cadre de la campagne « Stop Hate For Profit ». CA : +22 % en un an. Le nombre de personnes s'inscrivant à son service a aussi continué de grimper (+14 %).

**ACSED** : **A**ssociation des **C**adres **S**upérieurs **et** **D**irigeants
57, rue Albert
75013 Paris / France

Téléphone : 01 45 86 07 45
Télécopie : 01 45 86 85 99
email : acsed-orange@orange.fr
web : http://www.acsed-orange.com

**Les documents sont la propriété exclusive de l'ACSED, toute diffusion ou reproduction est formellement interdite sans autorisation préalable du secrétariat général de l'ACSED.**

A noter : 3,2 milliards d'internautes se connectent désormais chaque mois à l'une de ses quatre applications (Facebook, Instagram, Messenger et Whatsapp).
Alphabet, la maison mère de Google, a renoué avec la croissance, après un léger recul au deuxième trimestre. Dès cet été, les annonceurs sont revenus pour acheter des publicités sur son moteur de recherche et YouTube, (recettes =+32 % en un an ; bénéfice :11,2 milliards de dollars + 59 % sur un an après des efforts pour couper dans les coûts, notamment en ralentissant les embauches.

*Apple : Recul des ventes d'iPhone ; croissance du CA= 1 % sur un an à cause d'un recul de 20 % des ventes d'iPhone, son produit phare, et d'un effondrement de 28 % de ses ventes en Chine. Le résultat du décalage de la sortie de ses nouveaux modèles 5G en novembre et du petit prix du SE sorti en avril.
Les recettes de tous ses autres produits sont, elles, en forte hausse, les Mac et iPad bénéficiant du travail et de l'enseignement à domicile. Celles de sa division services ont grossi de 16 %. Reculs en Bourse.

Réactions de la bourse :
Pour Apple, la bourse a peu apprécié les risques pesants sur sa capacité de ciblage avec les changements qu'Apple compte implanter dans iOS 14, la nouvelle version de son système d'exploitation, et « l'incertitude quant à la viabilité des transferts de données transatlantiques suite aux récents développements de la régulation en Europe ».
Pour Amazon : son annonce sur de coûts de protection de ses employés contre le Covid-19 beaucoup plus importants qu'anticipés, à 4 milliards de dollars entre octobre et décembre.
A noter : prise de conscience des limites de croissance des cours des Gafa.

**ACSED** : **A**ssociation des **C**adres **S**upérieurs **et** **D**irigeants
57, rue Albert
75013 Paris / France

Téléphone : 01 45 86 07 45
Télécopie : 01 45 86 85 99
email : acsed-orange@orange.fr
web : http://www.acsed-orange.com

**Les documents sont la propriété exclusive de l'ACSED, toute diffusion ou reproduction est formellement interdite sans autorisation préalable du secrétariat général de l'ACSED.**

# 8- Business : données économiques, chiffres clefs, perspectives et stratégie du secteur

Huawei ouvre un centre de recherche en plein cœur de Paris.
*Le Figaro – 10/10/2020*
Ouverture du 6ème centre de recherche et développement français de Huawei en France rue de Grenelle, localisé entre le ministère du travail et de l'Education (700m2 devant accueillir 30 chercheurs : 20 permanents et 10 invités).
Appelé « Centre Lagrange » du nom d'un mathématicien franco-italien du 17ème siècle, ce centre se veut l'épicentre de la communauté des 3000 mathématiciens de l'Ile de France. Selon Mérouane Debbah, vice-président recherche de Huawei France et directeur du centre Lagrange *: « Nous nous inscrivons dans le long terme, avec des résultats d'étude dans 10 ans ».*
*« Dans 2 ans, le centre deviendra une fondation financée par Huawei. Nous voulons offrir une recherche ouverte »*

A noter :
Le Groupe emploie 200 000 personnes dans le monde, dont 90 000 dans la R&D où ont été dépensé 19 milliards de dollars. En France, Huawei compte 1000 salariés dont près de 250 en R&D, 300 l'année prochaine. Huawei a prévu d'effectuer « 4 milliards de dépenses dans les 4 années à venir »

Semi-conducteurs : Trump frappe la Chine sur son point faible.
*Le Figaro – 17/10/2020*

**ACSED** : **A**ssociation des **C**adres **S**upérieurs **et** **D**irigeants

57, rue Albert
75013 Paris / France

Téléphone : 01 45 86 07 45
Télécopie : 01 45 86 85 99

email : acsed-orange@orange.fr
web : http://www.acsed-orange.com

**Les documents sont la propriété exclusive de l'ACSED, toute diffusion ou reproduction est formellement interdite sans autorisation préalable du secrétariat général de l'ACSED.**

En pleine guerre froide, Huawei a constitué un stock d'urgence de puces électronique impactant à la hausse les cours de semi-conducteurs et plombant les perspectives du géant chinois qui risque d'être privé de la technologie la plus avancée pour ses prochains smartphones.
« La guerre des puces est déclarée » ce qui renforce les positions des leaders taiwanais et sud-coréens

15 sept 2020 / Huawei ne peut plus se procurer de composants fabriqués avec la technologie américaine et ses fournisseurs de semi-conducteurs comme le taiwanais TSMC ou les coréens Samsung et SK Hynix ont cessé leurs livraisons conformément aux demandes de sanctions des USA ;
Le département du Commerce américain interdit aux fournisseurs américains de composants de livrer à Smic des composants (1ER producteur chinois de semi-conducteur). Se passer des composants américains est impossible car il existe des brevets américains à chaque phase de la production. Le rachat de Arm par l'américain Nvidia en sept 2020 a renforcé le contrôle américain.
A noter : le profit du géant taiwanais TSMC a augmenté de 81% au second semestre et ouvre en Arizona une usine de 12 milliards de dollars. Selon Mathieu Duchâtel, directeur Asie de l'Institut Montaigne « TSMC n'a plus aucune dépendance vis-à-vis de la Chine ». En fait, la filière technique de la Chine est la principale victime ce qui devrait impacter les futurs smartphones et équipements 5G.

Espoir des chinois : victoire de Joe Biden pour débloquer la situation actuelle

**Chiffres Clefs**

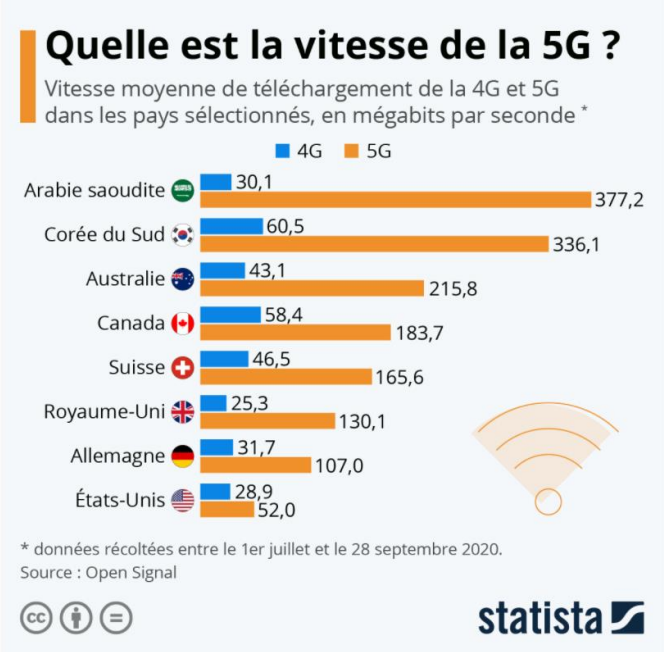


**L'iPhone compte 1 milliard d'utilisateurs dans le monde**
*Phonandroid – 28/10/2020*

Dans un rapport publié ce 26 octobre 2020, Neil Cybart, analyste financier au cabinet Above Avalon, affirme qu'un milliard d'iPhone sont actuellement utilisés dans le monde. "Apple a dépassé le cap du milliard d'utilisateurs d'iPhone le mois dernier. Treize ans après sa mise en vente, l'iPhone.

Pour Neil Cybart, la baisse des ventes d'iPhone n'est pas forcément un problème pour Apple.
"*Les ventes iPhone en baisse ne signifient pas que les fondamentaux de l'activité iPhone se sont détériorés" souligne n'analyse. Si Apple écoule moins de smartphones d'année en année depuis 2015, la firme est parvenue à fidéliser la plupart de ses clients.* »

**ACSED** : **A**ssociation des **C**adres **S**upérieurs **et** **D**irigeants
57, rue Albert
75013 Paris / France

Téléphone : 01 45 86 07 45
Télécopie : 01 45 86 85 99
email : acsed-orange@orange.fr
web : http://www.acsed-orange.com

**Les documents sont la propriété exclusive de l'ACSED, toute diffusion ou reproduction est formellement interdite sans autorisation préalable du secrétariat général de l'ACSED.**

Pour expliquer la dégringolade des chiffres de vente, Cybart met surtout en avant "*un cycle de mise à niveau plus long*".
L'iPhone reste le smartphone le plus populaire et le plus vendu du monde" explique Neil Cybart.
Apple compense la baisse des ventes d'iPhone grâce au succès rencontré par les services et produits de son écosystème, dont les AirPods, Apple Music, l'Apple Watch ou iCloud.

67% des français sont séduits par le nouvel iPhone 12.

**Le nombre d'utilisateurs des réseaux sociaux franchit les 4 milliards dans le monde**
*Clubic – 27/10/2020*

*Statistiques à retenir : bientôt plus d'abonnés aux réseaux sociaux qu'à Internet*

- Les utilisateurs des médias sociaux passent, en moyenne, 15% de leur temps de vie éveillée directement sur les plateformes.
- L'adoption des réseaux sociaux a cru de 12% ces 12 derniers mois.
- Avec 2,7 milliards d'utilisateurs mensuels, **Facebook** est en octobre 2020 le réseau social numéro 1, devant **YouTube** et **WhatsApp** (2 milliards), **Facebook Messenger** (1,3 milliard), **WeChat** (1,21 milliard), **Instagram** (1,16 milliard) et **TikTok** (689 millions).
- Un internaute passe en moyenne 2h30 par jour sur les réseaux sociaux. Et 1h30 sur des plateformes de **streaming vidéo**, comme **Netflix**, Prime Video et **Disney+**.


**Les documents sont la propriété exclusive de l'ACSED, toute diffusion ou reproduction est formellement interdite sans autorisation préalable du secrétariat général de l'ACSED.**

# 9- Tendance des marchés financiers, Gouvernance, Actionnariat, Orange

-**Pressée sur les tarifs Illimix : Orange promet un nouveau jus**
*Le quotidien du Sénégal - 10/10/2020*
Suite au mouvement des « y'en a marre » contestant les nouveaux tarifs de Sonatel, l'autorité règlementaire a insisté pour que Sonatel revoit ses tarifs. Aliou San, le DG d'Orange a dit que ce sera effectif dans les mois à venir sans aucune précision.
Le directeur général de la régulation a déclaré : « nous avons dit au Directeur de Sonatel que les sénégalais sentent dans leur poche une hausse des tarifs au quotidien »

-**Orange lance une procédure judiciaire contre l'Etat irakien pour "expropriation »**
*AFP - 14/10/2020*
Orange, présent en Irak depuis 2011, détenait une participation "indirecte" de 44 % de Korek Telecom avec un partenaire pour un investissement estimé à 430 millions de dollars.
L'Etat a lancé une expropriation.
Après des négociations infructueuses concernant cette mesure d'expropriation, Orange a adressé une mise en demeure à l'État irakien en mai 2019 et lancé une procédure auprès du Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements (CIRDI) de la Banque mondiale

**Orange déclenche la vente de son réseau rural de fibre optique**
*Les Echos – 12/10/2020*
**Orange starts partial sale of rural FTTP infrastructure assets in France – report**
*Telecom Paper – 12/10/2020*

Contexte :

**ACSED** : **A**ssociation des **C**adres **S**upérieurs **e**t **D**irigeants

57, rue Albert
75013 Paris / France

Téléphone : 01 45 86 07 45
Télécopie : 01 45 86 85 99

email : acsed-orange@orange.fr
web : http://www.acsed-orange.com

**Les documents sont la propriété exclusive de l'ACSED, toute diffusion ou reproduction est formellement interdite sans autorisation préalable du secrétariat général de l'ACSED.**

Orange = dernier opérateur après Altice, Free, Bouygues à posséder 100% de ses réseaux de fibres optiques, Orange a sélectionné la banque d'affaires Crédit Suisse pour céder une partie des actifs de sa nouvel de la nouvelle filiale Orange Concession à des investisseurs. Cela représente 4 millions de lignes dont les trois quarts restent à déployer.

Stéphane Richard s'est engagé en décembre 2019 devant les sénateurs à ne pas faire de cession à des fonds spéculatifs.

Le processus d'enchères vise à trouver un ou deux acheteurs pour la moitié de ces actifs. Dans l'ensemble, la valeur de l'opération est estimée à 1,8-2 milliards d'euros sur la base de sources industrielles. Les institutionnels ont des liquidités disponibles

Plusieurs grands investisseurs sont sur les rangs : le fonds d'infrastructure australien IFM et l'américain I Squared (gère près de 12 milliards d'actifs focalisés sur les infrastructures et dirigé par un homme d'affaires d'origine égyptienne ayant fait Harvard = Sadek Wahba, 5200 salariés basés à Houston, New York, Miami, Londres, New Delhi, Singapour et Hong Kong, ndlr**)**; https://www.forbes.fr/business/sadeck-wahba-i-squared-capital/) ainsi que des institutionnels français (CNP, Crédit Agricole Assurance, La caisse des dépôts, EDF Invest et étrangers tels que le fonds souverain singapourien GIC et la caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ).

Arguments Orange :
-Orange fait référence aux ventes récentes :
* la vente du réseau Covage et ses 2,2 millions de lignes qui a rapporté un milliard d'euros et pense avec le double de lignes gagné le double
*vente en France par Free (arrivée dans InfraVia structure où X Niel loge ses réseaux de fibre optique pour 300 millions €) et Bouygues (pour un milliard € via Vauban Infrastructures Partners) d'une large partie de leurs infrastructures à Cellnex.
A noter : Patrick Drahi avait encaissé deux fois 1, 8 milliards de dollars en cédant la moitié du capital de sa filiale gérant ses pylônes français à KKR et la moitié du capital de celle gérant les déploiements de fibre hors des grandes villes à 3 fonds : Allianz Capital Partners, Axa IM et Omers Infrastructure
-Cette vente=rentrée de cash dans un contexte où il faut financer le déploiement de la 5G et où la bourse boude les opérateurs faute de perspective de croissance. Dans l'ensemble, la valeur de l'opération est estimée à 1,8 - 2 milliards d'euros sur la base de sources industrielles.
- Stéphane Richard prend le virage car « il sait que le marché l'attend et s'est déclaré ouvert à la cession du contrôle de la nouvelle entité et à accueillir « 1 ou 2 » partenaires financiers ; un point sera fait lors de la présentation des résultats trimestriels le 29 octobre. 1er tour des enchères le lundi 12 octobre 2020

**Le projet de cotation d'Orange Cyberdefense fait débat**
*Les Echos – 23/10/2020*
Annonce par Stéphane Richard d'une potentielle entrée en bourse de Orange Cyberdéfense (OCD) avec séparation de l'opérateur.
OCD a été créée à la suite du rachat de la société Atheos par Orange. En 2019 OCD pèse 700 millions de chiffre d'affaires soit 1,6% du total et est en pleine croissance avec un quasi doublement de son CA après le rachat du britannique SecureData et du néerlandais SecureLink pour 515 millions €.

Annonces récentes/stratégie orange pour faire remonter le cours de bourse : vente des tours mobiles, cotation de la filiale Afrique, cotation d'OCDE ;

**ACSED** : **A**ssociation des **C**adres **S**upérieurs **et** **D**irigeants
57, rue Albert
75013 Paris / France

Téléphone : 01 45 86 07 45
Télécopie : 01 45 86 85 99
email : acsed-orange@orange.fr
web : http://www.acsed-orange.com

**Les documents sont la propriété exclusive de l'ACSED, toute diffusion ou reproduction est formellement interdite sans autorisation préalable du secrétariat général de l'ACSED.**

**9,34**

**EUROS**
Le cours de Bourse d'Orange
jeudi 22 octobre, à la clôture.

**Pour la direction d'Orange, la cotation de la branche cyberdéfense est nécessaire afin de mieux la valoriser sur les marchés.**
*Photo Romuald Meigneux/Sipa*

A noter position CFE-CGC et l'association des actionnaires salariés (5,5% du capital) : contre. Pour ce syndicat les synergies avec OBS qui vend du cloud aux entreprises risquent de disparaître. En outre du point de vue opérationnel même si les 2 entités sont distinctes, elles sont bien intégrées d'un point de vue opérationnel avec un minimum de superposition de structures et de coûts liés à des facturations inter-groupe.

**ACSED** : **A**ssociation des **C**adres **S**upérieurs **e**t **D**irigeants

57, rue Albert
75013 Paris / France

Téléphone : 01 45 86 07 45
Télécopie : 01 45 86 85 99

email : acsed-orange@orange.fr
web : http://www.acsed-orange.com

**Les documents sont la propriété exclusive de l'ACSED, toute diffusion ou reproduction est formellement interdite sans autorisation préalable du secrétariat général de l'ACSED.**

# 10 - RSE, Communication RH/Nominations Innovations managériales Environnement

**Nomination**
**Portrait Elizabeth Tchnoungui « la diplomate »**
*Stratégie-22/10/2020 – N°2055*

## PARCOURS

**6 FÉVRIER 1974.** Naissance à Washington DC.
**1997-1999.** *JT des enfants* sur Canal J.
**2000.** *Les Écrans du savoir* sur France 5.
**2003.** *24h, ça me dit* sur TV5Monde.
**2007.** Rédactrice en chef du *JT de la Culture* sur France 24.
**2009.** *Les Maternelles* sur France 5.
**2011.** *Avant-premières* sur France 2.
**2012-2013.** France Ô, France Culture.
**2013.** *Mémô* sur France Ô.
**2020.** Directrice exécutive RSE d'Orange.

E. Tchounguy déclare « J'ai *hérité du sens de la diplomate paternel mais j'ai aussi un parcours de militante et une détermination pour ne pas lâcher* ».

**ACSED** : **A**ssociation des **C**adres **S**upérieurs **et** **D**irigeants

57, rue Albert
75013 Paris / France

Téléphone : 01 45 86 07 45
Télécopie : 01 45 86 85 99

email : acsed-orange@orange.fr
web : http://www.acsed-orange.com

**Les documents sont la propriété exclusive de l'ACSED, toute diffusion ou reproduction est formellement interdite sans autorisation préalable du secrétariat général de l'ACSED.**

A noter : père ambassadeur et énarque, démarrage de carrière à la télé camerounaise suite à sa formation à l'ESJ de Lille. Puis un cheminement dans l'audiovisuel avec création du service culture de France 24, expérience du handicap avec un petit garçon diagnostiqué autiste., administratrice d'Action contre la Faim…
Sa connaissance de l'Afrique et sa capacité à faire de la pédagogie sur les enjeux environnementaux ont intéressé S. Richard. Avec l'objectif de Zéro carbone en 2040 et – 30ù dès 2025, E Tchounggui devra convaincre.

## RSE – développement durable

@OrangeRSE

[#VendrediGlossaire] Les #ODD : Objectifs de Développement Durable, adoptés par l'#ONU définissent 17 priorités à atteindre en 2030 pour un développement équitable, sûr pour l'environnement et économiquement prospère.

@orange y contribue avec #Engage2025 https://bit.ly/3nwQpR6

## Développement durable et ONU

Publication du rapport annuel ODD

### Le programme de développement durable

### 17 objectifs pour l'humanité et pour la planète

Les objectifs de développement durable sont un appel universel à l'action pour éliminer la pauvreté, protéger la planète et améliorer le quotidien de toutes les personnes partout dans le monde, tout en leur ouvrant des perspectives d'avenir. Au nombre de 17, les objectifs de développement durable ont été adoptés en 2015 par l'ensemble des États Membres de l'Organisation des Nations Unies dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, qui définit un plan sur 15 ans visant à réaliser ces objectifs.

Aujourd'hui, des progrès ont été réalisés dans de nombreux domaines du Programme 2030. Toutefois, la rapidité et l'ampleur des mesures prises pour atteindre les objectifs de développement durable demeurent, dans l'ensemble, insuffisantes. 2020 doit marquer le début d'une décennie d'actions ambitieuses pour atteindre les objectifs de développement durable d'ici à 2030.

**ACSED** : **A**ssociation des **C**adres **S**upérieurs **e**t **D**irigeants

57, rue Albert
75013 Paris / France

Téléphone : 01 45 86 07 45
Télécopie : 01 45 86 85 99

email : acsed-orange@orange.fr
web : http://www.acsed-orange.com

**Les documents sont la propriété exclusive de l'ACSED, toute diffusion ou reproduction est formellement interdite sans autorisation préalable du secrétariat général de l'ACSED.**

## Rapport 2020 sur les ODD

Les rapports annuels donnent un aperçu des efforts déployés dans le monde aux fins de la réalisation des objectifs de développement durable. Ils mettent en évidence les domaines dans lesquels des progrès ont été accomplis et ceux dans lesquels il faut continuer d'agir. Ils sont établis par le Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'ONU, avec la contribution d'organisations internationales et régionales et des organismes, fonds et programmes des Nations Unies. Plusieurs statisticiens nationaux et experts de la société civile et du monde universitaire contribuent également à leur élaboration.

RAPPORT ODD 2020

https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/progress-report/

### Les principales observations qui ressortent du rapport sont les suivantes :

- On estime que 71 millions de personnes se trouveront en situation d'extrême pauvreté en 2020, ce qui constituera la première hausse de la pauvreté à l'échelle mondiale depuis 1998. La perte de revenus, l'accès limité à la protection sociale et la hausse des prix signifient que même les personnes qui étaient auparavant en sécurité risquent de se trouver confrontées à la pauvreté et à la faim.
- La suppression d'emplois et le chômage provoqués par la crise signifient que quelque 1,6 milliard de personnes qui travaillent dans le secteur non structuré de l'économie et qui sont déjà vulnérables – soit la moitié de la population active mondiale – pourraient être sensiblement touchées ; selon les estimations, leurs revenus ont chuté de 60 % au cours du premier mois de la crise.
- Plus d'un milliard de personnes vivant dans les bidonvilles du monde entier sont particulièrement vulnérables aux effets de la COVID-19, en ce qu'elles souffrent d'un manque de logements adéquats, de l'absence d'eau courante dans leur logement, de l'utilisation de toilettes communes, de l'absence ou de l'insuffisance des systèmes de gestion des déchets, de la surcharge des transports publics et d'un accès limité aux établissements de soins de santé publics.
- Les femmes et les enfants font également partie des personnes les plus lourdement touchées par les effets de la pandémie. La perturbation des services de santé et de vaccination et l'accès limité aux services d'alimentation et de nutrition pourraient provoquer la mort de centaines de milliers d'enfants de moins de 5 ans et causer des dizaines de milliers de décès maternels supplémentaires en 2020. Dans de nombreux pays, le nombre de signalements de cas de violence domestique à l'égard des femmes et des enfants a augmenté.
- Les fermetures d'écoles ont empêché 90 % des élèves du monde entier (soit 1,57 milliard d'enfants) de se rendre en cours et ont privé plus de 370 millions d'enfants des repas scolaires dont ils dépendent. Le fait que l'accès aux ordinateurs et à Internet à la maison soit limité signifie que l'apprentissage à distance est impossible pour beaucoup d'élèves. Près de 70 pays ont fait savoir que leurs services de vaccination des enfants avaient été modérément ou sévèrement perturbés, voire totalement suspendus, en mars et en avril 2020.
- Étant donné que de plus en plus de familles se trouvent en situation d'extrême pauvreté, les enfants issus de communautés pauvres et défavorisées sont beaucoup plus exposés au travail des enfants, au mariage d'enfants et à la traite des enfants. De fait, les progrès accomplis au niveau mondial aux fins de l'élimination du travail des enfants seront probablement mis en péril pour la première fois en 20 ans.

Le rapport montre également que le changement climatique se poursuit beaucoup plus rapidement que prévu. L'année 2019 a été la deuxième année la plus chaude jamais enregistrée et a marqué la fin de la décennie (2010-2019) la plus chaude. Pendant ce temps, l'acidification des océans s'accélère, la dégradation des terres se poursuit, des espèces clés sont menacées d'extinction et les modes de consommation et de production non viables restent extrêmement répandus.

L'Agenda 2030 a fusionné l'agenda du développement et celui des Sommets de la Terre. Il est universel, c'est-à-dire qu'il s'applique à tous les pays, du Nord comme du Sud. À cet égard, tous les pays sont « en voie de développement durable ». Avec ses 17 Objectifs de développement durable et 169 cibles (ou sous-objectifs), il dessine une feuille de route détaillée et couvrant pratiquement toutes les questions de société.

**ACSED** : **A**ssociation des **C**adres **S**upérieurs **e**t **D**irigeants

57, rue Albert
75013 Paris / France

Téléphone : 01 45 86 07 45
Télécopie : 01 45 86 85 99

email : acsed-orange@orange.fr
web : http://www.acsed-orange.com

**Les documents sont la propriété exclusive de l'ACSED, toute diffusion ou reproduction est formellement interdite sans autorisation préalable du secrétariat général de l'ACSED.**

Les 17 Objectifs développement durable (ODD) doivent être atteints collectivement et mis en œuvre aussi bien par les pays industrialisés et pays en développement. Les Nations unies ont mis en place un dispositif de suivi et de bilan à la hauteur de cette ambition ; à la fois universel et régulier, il est également transparent et orienté vers des résultats à atteindre. Il associe un dispositif statistique solide pour évaluer la progression des pays et du chemin leur restant à parcourir, à un mécanisme de redevabilité incitant les pays à la réalisation d'états des lieux et de revues annuelles de mise en œuvre dans une instance dédiée.

L'Assemblée générale de l'Organisation des Nations unies (ONU) a adopté 17 objectifs de développement durable (ODD), déclinés en **169 cibles pour la période 2015-2030**. Ces objectifs et cibles constituent pour les États une feuille de route commune de la transition vers un développement durable.

**Trois buts essentiels sont poursuivis : lutter contre les inégalités, l'exclusion et les injustices ; faire face au défi climatique ; mettre fin à l'extrême pauvreté.**

À l'issue d'une concertation menée sous l'égide du Conseil national de l'Information statistique (Cnis) a été proposé mi-2018 un tableau de bord de 98 indicateurs qui constituent le cadre national pour le suivi des progrès de la France dans l'atteinte des 17 ODD

En parallèle, la France poursuivra sa participation au rapportage international des 232 indicateurs mondiaux auprès des agences onusiennes.

https://www.insee.fr/fr/statistiques/2658601?sommaire=2654964
On trouve notamment des indicateurs pour qualifier la recherche et l'effort (ex : crédits budgétaires publiques en R&D dans les domaines des transports, télécommunications et autres infrastructures ainsi que le personnel en R&D…)

## Environnement

**-Parti pris, le numérique ça peut être fantastique ! Fairphone, le petit poucet qui veut tout changer de l'intérieur**

*L'humanité Dimanche - 15/10/2020*

Petite entreprise néerlandaise, Fairfone veut concevoir des appareils durables, tirer vers le haut socialement et écologique.

3 exemples de chantiers en cours de Fairfone :

1/ l'Alliance pour le cobalt équitable

Avec près de 40 minéraux rares pour fabriquer un smartphone, 8 sont problématiques. Les mines d'or et de Cobalt sont en République Démocratique du Congo. Depuis 4 ans, « *Fairphone travaille avec le gouvernement et la société civile locale pour améliorer les conditions de travail à la mine, former, donner des outils et augmenter les salaires* ».

Développement de l'Alliance : Glencore et Tesla l'ont rejoint.

Actuellement : 5 mines sont concernées alors qu'entre 1,5 à 2 millions de personnes en RDC vivent du minage.

2/ un salaire pour vivre

Selon Monique Lempers, « *il existe près de 1200 intermédiaires pour fabriquer un smartphone, nous ne pouvons pas tout contrôler, mais nous essayons de créer un effet de levier sur toute notre chaîne*



**Les documents sont la propriété exclusive de l'ACSED, toute diffusion ou reproduction est formellement interdite sans autorisation préalable du secrétariat général de l'ACSED.**

*d'approvisionnement* ». Le programme sur les conditions de travail est passé de 3 à 9 critères audités chaque année.
Fairphone a lancé :
- le principe du salaire pour vivre calculé sur le revenu moyen et le coût de la vie locale ce qui a entrainé une augmentation d'un tiers du salaire.
-un programme pour développer chez les sous-traitants des élections de représentants du personnel : formation offerte aux managers (ex : négociations)
3/ Rapatrier et recycler les déchets numériques
Ces déchets sont en augmentation et sont stockés en Afrique principalement où des personnes brûlent notamment des câbles pour récupérer les métaux précieux et s'exposent à des produits dangereux : mercure, plomb, arsenic, cadmium, retardateurs de flammes…qui se répandent également dans les sols.
Décharge la plus connue au Ghana : celle de Agbogbloshie où 500 000 tonnes de déchets électroniques sont entassées avec 80% des enfants alentour ont des taux de plomb anormalement élevés dans le sang…
Fairphone a rapatrié 75000 premiers de déchets de smartphone en 2017. En 2020, Fairphone a rapatrié 5 tonnes de batteries lithium-ion du Nigeria avec une récupération du cobalt.
Objectif de Fairphone : montrer que les industriels ne prennent pas leur part de responsabilité dans le recyclage de ce qu'ils ont produit.

**« On peut faire des mobiles sans avoir du sang sur les mains »**
Concept de Fairphone : « *proposer un smartphone le plus éthique et soutenable possible, de réduire la production de déchets électroniques et de favoriser l'économie circulaire* ».
Fondamental : étendre la durée de vie des Fairphone : si un composant ou l'écran est cassé, il est possible de le commander et de le changer soi-même.
A noter : le Fairphone3 a un meilleur capteur photo.

Stratégie de Fairphone :
-maintenir un ratio d'environ 1/3 de matériaux provenant du commerce équitable ou du recyclage.
-informer et proposer à des entreprises de nous rejoindre pour agir sur les problèmes
-avoir des universités, des pouvoirs locaux et des ONG rejoignant la démarche de Fairphone. Par exemple, agir pour éviter que les enfants soient dans les mines à travailler suppose d'agir avec les pouvoirs locaux concernant l'éducation.

-**Management : Reconversion : le numérique élargit les voies professionnelles »**
*Le Monde - 9/10/2020*
Pôle emploi a diffusé 278 160 offres d'emploi sur les métiers du numérique au S12020 soit 25,6% de plus qu'au premier semestre 2019.

Cette tendance devrait se poursuivre car la transformation numérique concerne toutes les entreprises et tous les métiers.
Candidats recherchés : informaticiens, développeurs, administrateurs de systèmes ou de réseaux, logisticiens ou contrôleurs de gestion maitrisant le numérique.

Gilles Digora, expert de la gestion des données et Président du groupe Digora : *« les profils reconvertis ont quelque chose à prouver mais surtout, ils ont envie et ont une grande ouverture d'esprit ».*
Les formations sont adaptées à tous les niveaux et aussi diversifiées que les profils pour convertir le candidat au numérique qu'il s'agisse d'un chauffeur de taxi, un jeune qui a fini ses études universitaires ou un non-diplômé ou la personne déjà formée qui ajoute une nouvelle compétence.

Plusieurs dispositifs


© **Les documents sont la propriété exclusive de l'ACSED, toute diffusion ou reproduction est formellement interdite sans autorisation préalable du secrétariat général de l'ACSED.**

Principal dispositif : la préparation opérationnelle à l'emploi individuel (POEI) qui associe l'opérateur public une école et une entreprise. Le demandeur est rémunéré par Pôle emploi pendant sa formation jusqu'à 400h puis par l'entreprise où il effectue jusqu'à 400h.
-les écoles ouvertes par les entreprises. C'est le cas de Cap Gemini crée en juin 1019. L'objectif est de former 400 ingénieurs et consultants par an pour répondre aux besoins des filières
-formation via des partenariats avec les EPSI et WIZ : c'est le cas d'une cinquantaine de demandeurs d'emplois en POEI qui deviennent des consultants pour SAP capables d'aider à l'utilisation des logiciels de cet éditeur.
- 2 filières :
*la plate-forme 3DExpérience avec Dassault Systèmes et les Arts et métiers
*transformation digitale ERP avec l'éditeur SAP et EM Lyon business school.

**France Stratégie : « Maîtriser la consommation énergétique du numérique : le progrès technologique n'y suffira pas »**
https://www.strategie.gouv.fr/publications/maitriser-consommation-energetique-numerique-progres-technologique-ny-suffira

Extrait du rapport :
*« Avec un double phénomène d'augmentation du nombre des internautes et d'explosion des usages mobiles, le secteur numérique vit un âge d'or qui se traduit dans les faits par une croissance exponentielle du nombre d'équipements connectés à internet et par une explosion du trafic IP dans les réseaux télécoms et les data centers.*
*Cette révolution n'est cependant pas sans conséquence sur la consommation énergétique du numérique, qui croît elle aussi à un rythme soutenu.*
*Ainsi, selon le Shift Project, en seulement cinq ans, entre 2013 et 2017, la consommation globale du numérique a augmenté de 50 %, passant de 2 000 à 3 000 TWh par an. À titre de comparaison, sur cette même période, la consommation électrique mondiale a crû d'un peu moins de 10 % et atteignait 21 500 TWh en 2017. D'ici 2025, la consommation énergétique du numérique devrait continuer à croître à un rythme annuel de 10 % et pourrait se situer entre 5 700 et 7 300 TWh en 2025.*
*Si la croissance de la consommation du numérique est portée par l'ensemble de ses segments – équipements terminaux, réseaux télécoms, data centers et production desdits équipements et infrastructures –la production a été ces dernières années et restera à horizon 2025 le principal poste de consommation du numérique : elle représente 45 % de la consommation totale du secteur et cette part devrait rester aux alentours de 40 % d'ici 2025.*
*Ces technologies émergentes suscitent par ailleurs de fortes craintes en termes énergétiques : les crypto-monnaies et l'internet des objets.* »

**L'application Scandys améliore la lecture pour les malvoyants**
*HandiCapZéro 28/10/2020*
https://www.handicapzero.org/depeches/depeches-handicapzero/detail-dune-depeche-hanHdicapzero/?tx_ttnews%5Btt_news%5D=6375&cHash=c9798603d38cacbbc23724c8924d3426

Scandys a pour objectif d'améliorer la lecture pour les personnes ayant des difficultés à lire du texte au quotidien (document, journal, ingrédients au dos d'une boite…).
Cette application fonctionne sans connexion internet et détecte automatiquement les caractères, et applique le bon profil de lecture adapté aux besoins du lecteurs en permettant une meilleure distinction des lettres, un grossissement de la taille du texte une augmentation de l'espace entre les lettres, mots et lignes, la possibilité d'élever le contraste.


**Les documents sont la propriété exclusive de l'ACSED, toute diffusion ou reproduction est formellement interdite sans autorisation préalable du secrétariat général de l'ACSED.**